

Le Devoir sur la question ouvrière

M. Elzéar Simard "étrenne" le nouveau statut du maire suppléant

Les pleins pouvoirs du maire lui appartiennent personnellement — L'effet de l'amendement Duplessis à la charte de Montréal — Le maire pourrait-il être en même temps président du Comité exécutif ?

Aujourd'hui, à l'hôtel de ville M. Elzéar Simard, assume les fonctions de maire suppléant. M. Simard a été nommé par ses pairs à la dernière séance du conseil, et son mandat de trois mois s'étendra jusqu'au 19 juin. L'avenement d'un maire suppléant chez Cécilia constitue une affaire coutumière et ne retient guère l'attention publique. Mais, cette fois, M. Simard se trouvera à étrenner le nouveau statut du "pro-maire" en notre ville.

À la suite d'une précision ajoutée par M. Duplessis à la charte de Montréal, devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative, jeudi soir, les pouvoirs que l'on avait restitués au premier magistrat de la métropole l'année dernière lui appartenant personnellement; ces prérogatives sont exclusivement dévolues à une "persona designata", suivant l'expression que le premier ministre a fait incorporer au texte de la constitution mantréalisée.

Les hommes d'affaires devraient s'intéresser plus à la politique

Seignory Club 20, (C.P.) — Le vice-président de l'Ottawa Journal, M. Gratian O'Leary, a déclaré aujourd'hui à un dîner donné lors de l'assemblée de l'Office national des produits laitiers que les hommes d'affaires se portaient trop facilement à l'attaque des taxes et impôts prélevés par Ottawa. M. O'Leary a expliqué que les taxes et les impôts étaient la conséquence de la politique suivie par Ottawa et que c'était à l'égard de cette politique que les hommes d'affaires devaient s'attaquer. Il ne sert de rien non plus, précisait M. O'Leary, de critiquer sévèrement le gouvernement lorsque celui-ci est solidement assis au pouvoir. C'est pendant les élections, au moment où le peuple est appelé à choisir, que les hommes d'affaires devraient déléguer pour quelques jours leurs pupilles pour faire valoir leur point de vue. Je comprends facilement l'importance d'un congrès comme celui qui se tient ici présentement, poursuivait M. O'Leary, mais il ne faut jamais oublier que toutes les résolutions que vous pourrez adopter ici ne serviront à peu près de rien si le gouvernement n'intervient pas pour donner à ces résolutions force de loi.

Il en est ainsi de toutes les assemblées annuelles et congrès. On y passe beaucoup de résolutions, on y fait plusieurs demandes, mais on oublie trop facilement que c'est le gouvernement qui décide en dernier lieu. Ce point de vue devrait être mieux compris des hommes d'affaires qui ont certainement le devoir, étant donné les moyens mis à leur disposition, d'exercer un contrôle plus efficace sur la politique suivie par nos gouvernements. C'est le seul moyen de garder notre économie libre et mettre fin à la poussée centralisatrice de l'Etat fédéral.

LE VICE A WINDSOR

On ajourne pour une semaine afin d'aller prendre certains renseignements à Détroit

Windsor, Ontario, 20, (C.P.) — L'enquête publiée sur la police de Windsor, accusée de corruption, s'est ajournée pour une semaine au moins, afin qu'on puisse obtenir certains renseignements des autorités policières de Détroit. La Commission d'enquête s'est ajournée samedi dernier après trois sessions d'une demi-journée, au cours desquelles vingt témoins avaient été entendus. L'enquête a été ordonnée à la suite de certaines accusations portées, il y a deux semaines, par le magistrat de comté, J. A. Hanrahan. Les accusations étaient contenues dans un jugement du magistrat Hanrahan, condamnant Joseph Asséf à la peine maximum de six mois pour possession illégale de liquores. Le magistrat Hanrahan et Asséf ont été les principaux témoins à la première session de l'enquête, jeudi dernier. L'avocat de la Commission, le procureur général A. Douglas Bell, de Chatham, s'est vu demander par la Commission, samedi, d'obtenir accès aux dossiers de la police de Détroit pour ce qui pourrait servir aux fins de l'enquête. Le maire Arthur J. Réaume, un des

La position concrète de l'Eglise

"Pour indiquer l'esprit et l'orientation des solutions qui s'imposent à la lumière des principes chrétiens et des exigences pratiques de notre milieu" — Une organisation corporative de notre société — Le partage des profits, de la gestion et de la propriété — Les devoirs de l'Etat — La reconnaissance pratique de la liberté syndicale — Appui à la Commission sacerdotale d'Etudes sociales

POUR LA RESTAURATION DE LA VIE OUVRIERE

Québec, 20. — La "position concrète de l'Eglise sur la question ouvrière" dans la province de Québec a été consignée dans une lettre pastorale collective de l'épiscopat québécois, qui veut "indiquer l'esprit et l'orientation des solutions qui s'imposent à la lumière des principes chrétiens et des exigences pratiques de notre milieu". Ce document de quelque 80 pages signé par

De cette lettre épiscopale, il ressort que l'Eglise québécoise recommande :

Restoration de la vie ouvrière. L'épiscopat du Québec estime que tous les chrétiens doivent être des agents de la restauration de la vie ouvrière. "Personne n'a le droit de se désintéresser de cette œuvre nécessaire, de rester étranger ou aveugle devant les problèmes de la majeure partie de notre population", dit la lettre, qui consacre des chapitres particuliers au "rôle précis" qu'ont à jouer les travailleurs, les patrons, les membres des professions libérales et les éducateurs, les gouvernements et les patrons.

Une réorganisation du régime du travail en tenant compte des exigences qui dérivent de la noblesse morale du travail et de la primauté de l'homme sur la matière; Une réforme de structure de l'entreprise, y compris la substitution graduelle au régime du "simple salariat" de celui de la participation des travailleurs organisés à la gestion, aux profits et à la propriété de l'entreprise; L'organisation professionnelle des forces productives de la nation, en précisant que c'est par l'institution corporative, par la "démocratisation de l'économie" que l'on assurera à la vie économique et sociale un fonctionnement en vue du bien de tous les membres de la société; L'obligation morale, dans l'état actuel des choses, de participer activement à l'organisation professionnelle; La préférence et un entier appui à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (C.T.C.C.) et aux coopératives, considérées comme des facteurs collectifs de la restauration; Le droit en même temps que le devoir pour les patrons de se grouper en associations professionnelles s'inspirant de la doctrine sociale de l'Eglise; La collaboration entre associations professionnelles patronales et ouvrières, collaboration visant à une commune responsabilité dans la vie économique, qui ne s'épanouira véritablement que "dans l'organisation corporative préconisée par les Papes"; Le devoir pour l'Etat de prendre les mesures nécessaires pour que les groupements ouvriers s'intègrent dans la communauté nationale;

Un droit syndical élaboré de telle sorte qu'il garantisse au syndicalisme libre et sain une représentation adéquate dans tous les organismes qui réglementent l'activité économique et sociale; La reconnaissance pratique de la liberté syndicale; Le droit et le devoir pour le clergé de descendre sur le terrain économique et social afin d'y faire appliquer la doctrine de l'Eglise; La liberté pour les apôtres sociaux de signaler les abus de notre régime économique et de proposer des remèdes aux maux dont souffre notre vie économique et sociale. De plus, cette lettre donne un appui complet à la Commission sacerdotale d'études sociales, dont elle loue le travail effectué à date.

La première partie de la lettre est consacrée à l'analyse des conditions actuelles de la vie ouvrière. On constate d'abord que la province de Québec est devenue surtout urbaine particulièrement à la faveur de la guerre et que l'adaptation du rural à la vie, présente des difficultés. La vie de famille est handicapée par de nombreux problèmes comme la crise du logement, déséquilibre du budget, etc., tandis que les nombre augmentent de jeunes gens et jeunes filles qui fréquentent les cafés et les "grills". La lettre note que hier d'autres facteurs incitent à une vie moins chrétienne déplorant les multiples causes qui contribuent à créer une atmosphère de sensualité, affaiblissant la moralité de notre classe ouvrière et émeussent son sens du devoir.

Après avoir constaté que le travail en série dans l'industrie moderne ne satisfait pas, dans l'état actuel de son organisation, les besoins culturels et psychologiques du travail, la lettre pastorale constate une prise de conscience par la classe ouvrière de ses droits et de sa force, comme la guerre. Elle entend défendre ses droits et les faire respecter. Devant ce fait les uns se sentent inquiets, pour ne pas dire effrayés, d'autres gardent confiance, et ces derniers sont les plus nombreux.

Restoration chrétienne de la vie ouvrière. À la base de cette deuxième partie, l'épiscopat pose ce principe, que "la ville et le travail industriel ne sont pas en dehors du

plan de Dieu et ne conduisent pas fatalement au matérialisme et à la déchristianisation des âmes. Le milieu ouvrier et industriel peut être sanctifié. La religion doit être le fondement indispensable de toute restauration de la vie ouvrière. Acceptée comme base d'action, la religion n'est pas une entrave ou un obstacle à cette restauration, ou n'affaiblit pas, par la pensée de l'au-delà, la juste défense des droits ouvriers. De plus, l'Eglise n'est pas l'alliée des puissances; elle a dénoncé et elle dénoncera les abus du capitalisme et les tendances matérialistes du régime issu du libéralisme économique, d'une part et d'autre part elle dénonce également toute forme de socialisme ou de communisme. C'est la religion qui demeure la source inspiratrice de vérité et de force. La religion est plus puissante que la technique et l'organisation; elle est une source de collaboration.

Après avoir montré comment la religion est lumière et force; la famille, source de vie et première école de l'homme; les loisirs, détente et complément de formation, le document aborde l'importante question de la conception chrétienne du travail. Tout en étant dépassé par la religion comme élément de restauration de la condition des ouvriers, le travail joue un rôle primordial. L'épiscopat constate que dans la vie économique moderne, le travail n'a pas la place à laquelle il a droit selon la justice. Il importe que la vie économique soit ordonnée de façon à reconnaître le sens chrétien du travail. Les réformes économiques devront tenir compte des exigences qui dérivent de la noblesse morale du travail et de la primauté de l'homme sur la matière.

Organisation du régime du travail. Au chapitre de la réforme de la structure de l'entreprise, il est signalé que "le régime du simple salariat, dans une économie imprégnée de libéralisme économique, a une tendance à favoriser la lutte des classes." On préconise d'amener graduellement les travailleurs organisés à participer à la gestion, aux profits, à la propriété de l'entreprise, pour contribuer ainsi puissamment à établir entre les collaborateurs d'une œuvre commune la confiance tant désirée. Ces réformes doivent évidemment respecter la nature de l'entreprise et sauvegarder les droits légitimes des propriétaires des biens de production. Les réformes de structure doivent converger à l'entreprise son caractère d'ordre juridique privé.

Plus loin, la lettre dit que "l'organisation corporative reconnaît juridiquement en fait par des institutions permanentes la commune responsabilité de tous ceux qui prennent part à la production. Par le moyen de leurs organisations syndicales auxquelles l'institution corporative donnera un caractère naturel, les travailleurs assumeront leur part de responsabilité dans la bonne ordonnance de la profession et dans la constitution et le développement de l'économie nationale." Enfin la lettre note que "la prudence avec laquelle doivent s'opérer ces réformes ne doit pas manquer leur urgente nécessité ni voiler la netteté de leur orientation." C'est le maintien de l'ordre social qui exige l'organisation de cette solidarité économique.

Honoraires de sommations et de subpoenas. Les honoraires payables aux constables ou huissiers de la Cour du recorder de Montréal, pour la signification d'une sommation ou d'un subpoena sont portés de 25 cents à 50 cents, à la suite d'une récente décision du conseil municipal. Le rapport du Comité exécutif soulignait à ce propos que tous les autres tribunaux ont majoré récemment les honoraires de leurs huissiers et que les taux des huissiers de la Cour du recorder de Montréal seront, même avec la présente augmentation, les moins élevés de tous.

Quand la crèche manque de foin

Une prise de température

par François ZALLONI
PREMIER ARTICLE

La scène se passe à Québec quelques jours avant Noël. Au ministère des Travaux Publics, les employés touchent un salaire annuel moyen de \$1.540. Cédant à l'ambiance des fêtes, ils se laissent aller à solliciter une augmentation de traitement. Ils rédigent en termes polis une requête qui est approuvée par tous les chefs de services. Résultat? Colère violente du sous-ministre: "On n'a jamais vu ça! C'est un scandale... etc., etc." La demande est rejetée. Quant au malheureux auteur de la requête, il reçoit du ministre lui-même, le 21 janvier, l'ordre de se trouver un emploi ailleurs. Cet employé avait osé grouper ses camarades. Ceux-ci avaient eu l'impertinence de déranger les autorités. On a donc foutu le premier à la porte et fermé le bec aux autres. La vie continue!

Voilà un exemple, authentique, qui illustre bien certains aspects du fonctionnarisme provincial, — où les gens crèvent de faim mais n'ont pas le droit de se plaindre. Nous sommes en présence d'un scandale qui dure depuis des années: celui de 15.000 employés civils exploités de manière éhontée par les gouvernements de Québec. Nous étudierons chacun de ces points, en détail et avec des exemples. La plupart de nos arguments seront fondés sur des documents publics, quoiqu'il ait fallu nous astreindre à des recherches compliquées pour obtenir certaines informations, même parmi les plus élémentaires.

Ainsi, il est impossible de trouver dans un texte officiel le nombre exact des employés civils, ni le chiffre moyen de leur salaire! Bien plus, on se heurte à une mauvaise volonté évidente de la part de ceux à qui on réclame ces renseignements. Il semble que le public n'ait pas droit de les connaître. Nous ne sommes pas les seuls à constater une telle mentalité: un Américain, professeur d'université, publiait l'année dernière une étude sur le fonctionnarisme au Canada. Dans un chapitre où il est question de Québec, on note la réflexion suivante: "Le manque sérieux de statistiques sur le personnel du gouvernement est aggravé par la réticence des autorités à rendre publiques les informations qu'elles possèdent" (cf. "The Canadian Bureaucracy," par Taylor Cole, p. 176).

Tout finit par se savoir, heureusement! LA FAUTE N'EST PAS AUX FONCTIONNAIRES. Un dernier mot: les fonctionnaires ont droit à l'estime du public, même si plusieurs ne la méritent pas. Quand on visite le Parlement, certains détails nous irritent: c'est vrai que beaucoup d'employés ne font rien. Ils perdent leur temps. Leur attitude agace les contribuables, qui s'indignent et à bon droit. Mais, à qui la faute? S'il n'y a pas assez de travail pour tout le monde, qui doit-on blâmer?

L'hon. J.-S. Bourque descend un matin, incognito, dans les caves du Parlement. Il voit un groupe d'ouvriers en train de jouer au bridge. Il leur demande s'il n'y a pas de travail. On lui répond: "Veux-tu bien s... ton camp! Il n'y en a pas assez pour nous autres!" La vérité, c'est plutôt ça! La grande majorité des fonctionnaires ne demandent pas mieux que d'être occupés toute la journée. Ils ne sont pas responsables d'une situation exaspérante. Méprisés des gouvernements, traités de paresseux par un public qui les ignore, ils sont tombés à la merci des officiers. Et ils ont faim! ***

Demain: K. du Kéleau avait raison

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

LE PRESIDENT MACDONALD ET LE FRANÇAIS AUX COMMUNES

(Par Pierre VIGEANT)



LE COMMANDANT DE NOTRE PLUS PUISSANT NAVIRE DE GUERRE — Le commodore K. F. Adams, commandant du porte-avions canadien "Magnificent", cause ici un instant avec deux membres de l'équipage d'entretien des appareils volants, pendant les manoeuvres auxquelles son navire participe en ce moment dans les Antilles. Au centre, le gabier Gordon Bell et à droite, le quartier-maître James Telenko, tous deux de Winnipeg. (Cliché C. P.)

Réunion de 700 forestiers du Canada et des Etats-Unis mercredi

M. W. A. E. Pepler, gérant de la section forestière de la Canadian Pulp & Paper Association, annonce qu'environ 700 forestiers, gérants d'opérations forestières, ingénieurs et chefs de services de l'industrie des pâtes et papiers, venus du Canada et des Etats-Unis, se réuniront ici mercredi pour trois jours à l'occasion de l'assemblée annuelle de la section forestière.

Le rôle du travailleur social dans sa collaboration avec le psychiatre

Les membres de l'Association des anciens élèves en Service social de l'Université de Montréal se sont réunis vendredi, le 17 mars, chez les religieuses de la Miséricorde lors d'un souper-causerie. Mme Celia Deschin, professeur en Service social psychiatrique au Long Island College de Medicine, N.Y., a entretenu l'assistance du service social en général mais surtout du rôle du travailleur social psychiatrique dans sa collaboration avec le psychiatre.

Avis de décès

DELORME — A St-Léonard-de-PORT-MATRICE, le 10 mars 1950, à l'âge de 80 ans, 8 mois, est décédée Mme Magloire Delorme, née Delorme (Hélène). Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 4469, rue St-Léonard, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Léonard-de-Port-Matrice, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière du même endroit. Lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste 168 est. Ste-Catherine L'expédition par camion directement de notre serre-châssis. C.R.L.P. 12 h. 25 PL. 1786-1787 12 h. 30 10% d'escompte aux communautés religieuses.

1,200 instituteurs catholiques méditent sur leurs devoirs à l'occasion de l'Année sainte

Mgr Coursol préside une journée d'étude organisée par l'Alliance — On parle de charité, du rôle des professeurs et de leur attitude envers l'Eglise — M. Léo Guindon sera délégué à Rome pour représenter l'Alliance — On demande un ambassadeur canadien auprès du Vatican

Plus de 1200 instituteurs montréalais, membres de l'Alliance, se sont réunis samedi pour une journée d'étude et de méditation religieuses. Il s'agit d'un événement annuel qui, cette fois, portait sur le thème suivant: "L'instituteur et l'Année sainte."

La journée a commencé par une messe solennelle, chantée à l'Immaculée-Conception par M. l'abbé Adélar Desrosiers.

Durant l'après-midi, les instituteurs se sont réunis à l'école du Plateau, sous la présidence d'honneur de Mgr P.-E. Coursol, P.D., membre de la Commission scolaire. M. Léo Guindon, président de l'Alliance, agissait comme maître de cérémonies.

Quatre causeries ont été prononcées. Puis Mgr Coursol a tiré les conclusions de cette séance d'étude. Il dit que "si le professeur voulait que ça aille bien, il doit prouver à ses élèves qu'il les aime."

Le prélat fait remarquer que les divergences d'opinion n'existent pas la charité. Ces divergences, dit-il, nous sont une belle occasion de nous dominer.

M. L. R. Thiesmeyer, président de l'Institut de recherches sur les pates et papiers du Canada. La section forestière remettra quatre récompenses aux membres de l'industrie qui ont fait le plus progresser la science forestière et la technique des opérations forestières pendant l'année écoulée.

M. L. R. Thiesmeyer, président de l'Institut de recherches sur les pates et papiers du Canada. La section forestière remettra quatre récompenses aux membres de l'industrie qui ont fait le plus progresser la science forestière et la technique des opérations forestières pendant l'année écoulée.

Mlle LAVIGNE La série des causeries a débuté par celle de Mlle Yolande Lavigne. Elle a traité de "La sanctification des âmes". "Pour bien prier, rappelle-t-elle, il faut que le chrétien vive de Dieu par l'état de grâce et par l'Eucharistie." Comment toujours prier? En donnant à chacune de nos intentions le maximum humain de perfection suraffectuelle, et pour nous, éducateurs, c'est donner à chacune de nos actions le maximum de perfection professionnelle.

Mlle Gauthier La deuxième causerie a été prononcée par Mlle Fabiola Gauthier, qui a traité de la "Fidélité au Christ et à l'Eglise".

M. Lacasse "La grâce de la Foi pour les infidèles", tel a été le sujet de la 3e causerie, prononcée par M. Elphège Lacasse.

M. Desmarais La dernière causerie a été prononcée par M. Lionel Desmarais. Elle portait sur les "Oeuvres d'assistance".

Maitres chrétiens, conclut le conférencier, pourquoi n'adopteriez-vous pas comme synthèse de toute notre vie, cette formule qui en vaut bien d'autres: "Plus rien n'importe que la charité."

Dans la soirée Dans la soirée, une séance de clôture a marqué la fin de cette journée. Elle était présidée par Me Jean-Victor Cartier, c.r. Une seule conférence a été prononcée à cette occasion. Elle fut donnée par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V.

Le R. P. Gauthier "Si notre catholicisme est lâche et timide, c'est que nous ne connaissons pas l'Eglise et le pape", dit le conférencier.

Le pape est docteur suprême, législateur suprême et juge suprême. C'est un chef immortel.

Me Cartier Me Cartier prend aussi la parole pour dire aux professeurs qu'ils sont magnifiquement organisés dans le support des mouvements d'action catholique.

M. Cartier a dit aux instituteurs que l'éducation des enfants et de la jeunesse doit répondre aux directives de l'encyclique du Pape de 1931, à savoir: qu'elle provient d'abord du magistère de l'Eglise, parce que l'Eglise est distributrice de la plus haute spiritualité qu'elle puisse être, celle de la grâce par les sacrements, et que, d'après le texte de saint Augustin; celui qui ne veut pas avoir l'Eglise comme mère ne peut pas avoir Dieu pour père.

Les instituteurs et institutrices ont terminé la journée en adoptant des vœux et des résolutions. Ils sont au nombre de sept:

1) Déléguer à Rome M. Léo Guindon pour représenter l'Alliance à l'occasion de l'Année sainte.

2) Demander à la Commission scolaire de proclamer le Mercredi saint, 5 avril, journée du Pape et

28 CANADIENS PEUVENT GAGNER LE "SWEEPSTAKE"

(Par la C. P.) — Le "sweepstake" irlandais sera couru le 25 mars prochain qui leur permettront de gagner le grand prix de \$77.000. 22 porteurs de billets résident en Ontario. Il y en a 3 en Colombie canadienne, et 1 dans chacune des provinces suivantes: Québec, Saskatchewan et Alberta.

Le Canada vendrait 8 millions de boisseaux de blé à l'Allemagne

Washington, 20 (A.P.) — Les Etats-Unis pourront augmenter sensiblement leurs exportations de blé par suite de l'admission de l'Allemagne comme membre siéant de la formation chrétienne. La bibliothèque du Centre contient des milliers de volumes en une dizaine de langues, ainsi qu'une documentation qui couvre pratiquement tout le vaste champ de l'enseignement de la doctrine chrétienne à travers le monde.

Une superbe revue, nommée "Lumen Vitae", publie, quatre fois par année, des communications qui proviennent de toutes les parties du monde. Les 160 pages de cette revue sont composées par les plus éminentes personnalités catholiques. C'est pour la livraison de septembre de cette revue que Mgr Tessier doit écrire un article sur les Ecoles ménagères, à la demande des directeurs du Centre. La revue "Lumen Vi-

de l'Année sainte.

3) Offrir un bouquet spirituel à Sa Sainteté Pie XII.

4) Envoyer un sablogramme au Pape, afin de lui exprimer le développement des professeurs et leur admiration envers ses enseignements.

5) Demander aux autorités fédérales pour réclamer la nomination d'un représentant du Canada auprès du Saint-Siège.

6) Usage d'appareils cinématographiques pour faciliter l'enseignement dans les écoles.

7) Traiterie fermée annuelle pour chaque instituteur et institutrice.

Charles de Poutrincurt, fils de Jean, s'amène ensuite avec 26 colons, ce qui porte le groupe à 59.

Pendant l'administration de Bazily, de 1832 à 1835, environ 300 personnes s'établirent en Acadie. La plupart des Acadiens de nos jours descendent de ce groupe, car très peu de recrues vinrent dans la suite. Ces acadiens étaient originaires du Poitou, de la Touraine, du Saint-Onge et de l'Aunis.

Le R. P. Archange Godbout, O.F.M., a fait des recherches pour trouver de quelles paroisses de France venaient les premiers habitants de l'Acadie. Mais la tâche est très difficile à cause de la pénurie de documents. On se trouve les actes notariés? Ou se trouvent les actes notariés? La plupart sont disparus. Ceux de Saint-Charles de Grand-Pré, datant de 1668 à 1755 furent apportés en Louisiane par les déportés. Une partie fut détruite par l'inondation de 1893, et après de nombreuses démarches on a pu obtenir une copie des actes de 1707 à 1748. La partie la plus im-

portante, celle du début, est malheureusement perdue à jamais. On a également très peu de documents sur Port-Royal.

Un point d'interrogation se pose: "Comment se fait-il que si peu de Français se soient fixés en Acadie?" Evidemment, des centaines sont venus sur nos bords, mais ils s'en retournèrent après une période de 3 à 5 ans tout au plus. Ainsi, des 78 personnes qui traversèrent sur le Saint-Jean, on ne retrouve actuellement que six familles portant un nom figurant sur la liste: "Martin, Trahan, Gallant, Blanchard, Roche et Beaudry."

Un autre cas encore plus probant: des 356 pêcheurs engagés à La Rochelle, pas un n'a laissé son nom en Acadie.

On a pensé que les Acadiens sont en majorité d'origine normande ou bretonne. Mais les noms prouvent qu'ils venaient en grande majorité du Poitou et du Saint-Onge. Tels sont les Tribut, les Ménard, les Robichaud, les Gaudet, les Lévesque, les Doucette, etc..

Il y eut aussi une centaine d'Acadiens qui s'établirent dans la colonie en 1829, mais quatre familles seulement subsistèrent, entre autres les Melançon.

Pour jeter plus de lumière sur cette origine de nos frères de l'Acadie, nous souhaitons qu'un fervent de la généalogie et de l'histoire aille un jour fouiller dans les documents de France, surtout en Charente-Inférieure. Sous la poussière des vieux papiers doivent sans doute sommeiller des noms chargés d'histoire que tous seraient fiers de voir sortir en plein jour...

DIAGNOSTIC de la GROSSESSE \$4.00 URINE Analyse complète: \$2.00 Analyse chimique et microscopique SANG Aussy analyses complètes du SANG exécutées par un personnel compétent: un médecin et des techniciennes médicales des hôpitaux. IMPORTANT: Téléphonez-nous la veille afin que notre automobile passe chez vous le lendemain matin chercher l'urine fraîche du matin. Les clients de l'extérieur qui reçoivent une analyse n'ont qu'à nous écrire et nous leur enverrons des bouteilles spécialement emballées à cet effet. Prise de sang et prise directe de l'urine faites à la pharmacie. LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE SARRAZIN et CHOQUETTE 921 EST. STE-CATHERINE TEL.: PL. 9622

La généalogie des Acadiens est difficile à établir Ottawa, 20 (D.N.C.) — La section Ottawa-Hull de la Société généalogique tenait récemment sa réunion mensuelle à l'Université d'Ottawa, sous la présidence de M. Louis Charbonneau. Le conférencier, M. Roger Comeau, fut présenté par M. Ephrem Boudreau. M. Comeau est un acadien. Né en 1919, à la Baie Sainte-Marie, qui occupe maintenant le poste d'archiviste conjoint. Le conférencier déplore le fait que les documents sur les origines des Acadiens soient si rares. Les registres manquent totalement pour les débuts et pour la période de la déportation. Les premiers colons vinrent avant l'année 1625, avec les Poutrincurt. Le père, Jean de Poutrincurt, s'embarqua à Dieppe. Il voulait établir une colonie solide à Port-Royal, et à cette fin, il fit immédiatement le lotissement des terres. Il amène sa femme avec lui et demande aux colons de l'y miter, car le manque de femmes est un obstacle au développement de la colonisation. Charles de Poutrincurt, fils de Jean, s'amène ensuite avec 26 colons, ce qui porte le groupe à 59. Pendant l'administration de Bazily, de 1832 à 1835, environ 300 personnes s'établirent en Acadie. La plupart des Acadiens de nos jours descendent de ce groupe, car très peu de recrues vinrent dans la suite. Ces acadiens étaient originaires du Poitou, de la Touraine, du Saint-Onge et de l'Aunis. Quelques-uns seulement venaient de Paris. Le noyau a produit des fruits abondants, car les Acadiens se chiffrent aujourd'hui à 250.000. Au début du dix-huitième siècle, il y avait environ 1200 âmes en Acadie. C'était un mélange de pêcheurs, de matelots, d'aventuriers et de cultivateurs. Avant 1670, il n'y eut pas beaucoup de véritable colonisation. Les gens étaient de bonnes moeurs et de grande bravoure. Ils n'étaient pas des brigands. Le système seigneurial de la Nouvelle-France, qui était si important pour la colonie, était plus ou moins impossible. Le R. P. Archange Godbout, O.F.M., a fait des recherches pour trouver de quelles paroisses de France venaient les premiers habitants de l'Acadie. Mais la tâche est très difficile à cause de la pénurie de documents. On se trouve les actes notariés? Ou se trouvent les actes notariés? La plupart sont disparus. Ceux de Saint-Charles de Grand-Pré, datant de 1668 à 1755 furent apportés en Louisiane par les déportés. Une partie fut détruite par l'inondation de 1893, et après de nombreuses démarches on a pu obtenir une copie des actes de 1707 à 1748. La partie la plus im-

cordial-digestif Eau des Carmes BOYER Maison fondée en 1811 sur du sucre ou dans de l'eau fraîche

HOPITAL MICHAUD DORVILLE CHAMBRE et PENSION Dans maison confortable spécialement organisée pour jeunes filles, vous trouverez chambre simple, bonne nourriture, plusieurs commodités. Références demandées. Appelez DE. 0904. 21-3-50 LOCAL DEMANDE Librairie importante désire un grand local bien situé pour les affaires. Préférence rue Ste-Catherine. Ecrire à Case 52, "Le Devoir". 1-4-50

TARIF Annonces classiques "Le Devoir" — BÉLAIRES 430-454 Notre-Dame est (Commodités prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.) 1 cent le mot, 25 minimum comptant. Annonces facturées 15 jours le mot minimum 40c. Annonces semi-velettes (caractères de différentes grosseurs ou indentées, etc.) Tarif fourni sur demande (variant de 80 à 50 la ligne mesure agate — 14 lignes au pouce sur une enl.) selon le nombre d'insertions. Naissances, services, services anniversaire, grand-mariage, remerciements pour condoléances, etc. 2 cents le mot, minimum 50 cents. Placettes pour mariages, 3 cents le mot, minimum \$1.00 l'insertion.

DERNIERS DEVOIRS — Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience. Salons mortuaires — Service d'ambulance Geo. VANDELAC Ltée 120 est, rue RACHEL, Montréal — BE. 1717

En neuf jours, MONTRÉAL SOUS LE RÈGNE DE LA PÈGRE de Pax Plante a connu UNE VENTE RECORD ● EDITION DE LUXE: épuisée. (N.B.—Si de nouvelles souscriptions entraient en nombre considérable, une nouvelle édition aurait lieu. Adressez votre \$2.00 à L'Action Nationale.) ● EDITION POPULAIRE: aux deux tiers enlevée! Hâtez-vous de prendre votre exemplaire (\$1.00). L'ACTION NATIONALE 422 est, rue Notre-Dame — MARquette 2837

L'Union catholique des cultivateurs a soumis ce matin son mémoire annuel au gouvernement

Vive satisfaction exprimée à l'égard de l'attitude prise par Québec concernant les relations fédérales-provinciales et la loi prohibant la vente et la fabrication de la margarine dans la province — Nécessité de recherches scientifiques plus nombreuses et d'une meilleure application de la loi concernant la protection du public sur la route

Les membres du comité exécutif de l'Union catholique des cultivateurs dirigés par M. J.-A. Marion, ont soumis, cet avant-midi, leur mémoire annuel au cabinet provincial. Comme par les années passées, les représentants de la classe agricole se sont montrés très modérés dans leurs demandes...

Le mémoire a trait à la protection du public sur la route. L'U.C.C. est d'avis que les amendements apportés l'an dernier à la loi étaient bons mais que l'application même de la loi telle qu'elle existe présentement n'est pas suffisante. Le cultivateur, qui est nécessairement appelé à vivre le long des grandes routes de la province a droit à une meilleure protection pour lui-même et surtout pour sa famille.

Le mémoire souligne enfin que l'U.C.C. représente une grande force dans la province parce qu'elle groupe la majorité des cultivateurs. A ce titre et en reconnaissance du travail précieux qu'elle accomplit elle a droit à une attention accrue des services de l'Etat pour garantir l'efficacité de ses initiatives.

L'hon. Laurent Barré souhaita la bienvenue aux délégués et le premier ministre leur a adressé la parole. M. Duplessis, après avoir remercié les délégués, leur a dit que le gouvernement de Québec est profondément rural et que les

cultivateurs représentent l'élément le plus stable de la population. Ils sont les dépositaires les plus sûrs de nos traditions. C'est pour cela que le gouvernement veut contribuer au progrès de l'agriculture.

M. Duplessis a remercié les délégués d'avoir parlé d'autonomie provinciale. C'est grâce à cette autonomie si les cultivateurs du Québec ont eu un prêt agricole pré et à l'électrification rurale. Il a conclu en disant que le premier ministre a dit que les cultivateurs ont obtenu du gouvernement de Québec tout ce que ce dernier pouvait faire dans les circonstances, dans les limites de sa juridiction.

Les relations fédérales-provinciales

Le mémoire affirme d'abord que l'attitude prise par Québec lors de la dernière conférence fédérale provinciale a fait honneur à la province. L'U.C.C. reconnaît la grande importance que représente la distribution des pouvoirs entre le gouvernement central et les provinces et elle craint avant tout l'application de formules qui ne tiendraient aucunement compte des besoins des différentes régions et des différentes nationalités.

Le beurre et la margarine

Les cultivateurs sont également reconnaissants envers le cabinet provincial pour la loi qu'il a passée prohibant la vente et la fabrication de la margarine dans la province. Le mémoire explique que grâce à cette loi, environ dix millions de livres de beurre ont pu trouver place sur le marché québécois.

Comité scientifique et recherches consultatives

En 1947, l'U.C.C. avait proposé au gouvernement provincial la création d'un comité consultatif qui serait chargé de transmettre les avis et recommandations des principales catégories de producteurs agricoles de la province. Le gouvernement n'ayant pas encore donné suite à cette demande, l'U.C.C. a proposé de nouveau ce matin la formation d'un tel comité affirmant que tout gouvernement a un intérêt vital à s'inspirer, non pas superficiellement, mais jusque dans les détails, des conseils pondérés et judicieux des associations constituées et animées directement par le citoyen qu'encaadre sa profession et que guide la sociologie catholique.

Prélats d'Australie chez le maire Houde

Deux archevêques et deux évêques australiens signent le livre d'or ce matin. M. le maire Houde a accueilli ce matin à ses bureaux de l'hôtel de ville, deux archevêques et deux évêques australiens, de passage à Montréal, en route pour Rome.

Protection du public sur la route

La dernière demande contenue

Le mouvement de retour au travail s'accélère rapidement en France

Les unions ouvrières permettent à 3,000 employés de Renault de revenir à leur poste — L'attitude des "métallos" décidera de celles des autres métiers

Paris, 20 (A.P.). — La vague de grèves industrielles en France depuis environ un mois semble aujourd'hui sur le point de reculer. Les chefs des unions ouvrières, cédant à un mouvement sans cesse grandissant du retour au travail parmi leurs membres, viennent en effet d'ordonner à 3,000 employés de la fabrique d'automobiles Renault, une entreprise d'Etat, de retourner au travail.

On croit là-bas que cette décision va entraîner l'effondrement de la grève des ouvriers-métallurgistes qui a englobé à un moment plus de 300,000 hommes à travers le pays. Cet ordre aux employés Renault a été décidé à une conférence entre chefs de syndicats communistes et d'union non communistes, où les intéressés ont reconnu que 75 p. c. de leurs partisans défient ouvertement les ordres de grèves et reprennent le travail.

Prélats d'Australie chez le maire Houde

Deux archevêques et deux évêques australiens signent le livre d'or ce matin

M. le maire Houde a accueilli ce matin à ses bureaux de l'hôtel de ville, deux archevêques et deux évêques australiens, de passage à Montréal, en route pour Rome.

Leur Excellence dont les noms suivent ont signé le livre d'or: S.E. Mgr J. D. Simonds, archevêque de Melbourne; S.E. Mgr Matthew Boehvic, archevêque d'Australie; S.E. Mgr Joseph O'Connell, évêque de Balarat, et S.E. Mgr A. J. Gummer, évêque de Geraldton.

Le R.P. Lorenzo Gélinas, des Pères du Sacrement, qui a passé plusieurs années en Australie, accompagnait les prélats.

LA FEDERATION

On n'avait atteint, à midi, que 58 p.c. de l'objectif

Appel de M. Paul Dozois à la population

Grossi par les résultats partiels de la quête faite hier dans toutes les paroisses par la Fédération, et de la contribution de nos écoliers, le total des souscriptions à la 18e campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises a fait un bon sensible pour atteindre \$667,032.

Ce montant, cependant, n'équivaut encore qu'à 58 pour cent de l'objectif de \$1,150,000, dont les 38 oeuvres de la Fédération ont un pressant besoin pour maintenir leur activité. Il faudrait qu'il soit, non seulement atteint, mais dépassé si nous voulons leur permettre de répondre à toutes les demandes d'assistance qui leur sont faites en nombre sans cesse croissant.

"Ce fut un acte courageux, a dit le premier ministre, et c'est probablement pour faire rayonner ailleurs une compréhension que vous avez trouvée ici que vous nous parlez de ce que nous avons fait."

M. Duplessis a demandé aux cultivateurs de continuer à fournir un effort personnel. "Restez excellents catholiques et excellents Canadiens pénétrés des vérités immuables."

Nous lançons donc un appel pressant à toute la population de Montréal pour qu'elle redouble de générosité au cours de ces trois jours de grâce.

Cette année, continue M. Dozois, l'objectif est le même et la situation est aussi inquiétante. Quand nous disions que nos dons et nos succès étaient insuffisants, qu'on n'obtiendrait pas le minimum requis; ils ne furent pas crus. Résultat: l'objectif a été manqué par un écart de \$38,000, des budgets ont été coupés, des malheureux n'ont pu être secourus.

A la section des employés, on nous signale plusieurs gestes généreux. Le personnel de la Chambre de commerce, qui avait souscrit \$200 en 1949, a porté sa contribution globale à \$338 cette année. La souscription des employés de Wills Ltd. a été de \$900, à rapprocher de \$750 en 1949.

Les donateurs les plus importants de la section des employés, ce sont les aviateurs de l'aéroport de Saint-Hubert, qui ont souscrit \$100, et Henri Boisvert, de Québec, Mme W. J. Brady, de Saint-Georges-de-Beauce; Mme Louis Saint-Laurent de Québec et Ottawa, épouse du premier ministre du Canada; Mme J.-M. Cartier, de Montréal; trois enfants: Micheline Josée et Jean Miville-Déchêne; de nom breux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu demain matin, à la basilique Notre-Dame, à Québec.

Trois exemples à imiter. A la section des employés, on nous signale plusieurs gestes généreux. Le personnel de la Chambre de commerce, qui avait souscrit \$200 en 1949, a porté sa contribution globale à \$338 cette année. La souscription des employés de Wills Ltd. a été de \$900, à rapprocher de \$750 en 1949.

Les donateurs les plus importants de la section des employés, ce sont les aviateurs de l'aéroport de Saint-Hubert, qui ont souscrit \$100, et Henri Boisvert, de Québec, Mme W. J. Brady, de Saint-Georges-de-Beauce; Mme Louis Saint-Laurent de Québec et Ottawa, épouse du premier ministre du Canada; Mme J.-M. Cartier, de Montréal; trois enfants: Micheline Josée et Jean Miville-Déchêne; de nom breux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu demain matin, à la basilique Notre-Dame, à Québec.

Trois exemples à imiter. A la section des employés, on nous signale plusieurs gestes généreux. Le personnel de la Chambre de commerce, qui avait souscrit \$200 en 1949, a porté sa contribution globale à \$338 cette année. La souscription des employés de Wills Ltd. a été de \$900, à rapprocher de \$750 en 1949.

La vague de grèves contre Léopold atteint le grand port d'Anvers



Bruxelles, 20 (A.P.). — Les débauders et travailleurs des chantiers maritimes d'Anvers, le plus grand port de Belgique, ont quitté le travail aujourd'hui en signe d'appui à la campagne du parti socialiste belge contre le retour du roi Léopold III en ce pays.

Il ne peut plus soutenir les regards de l'atelier depuis qu'il a refusé de donner à la Fédération.

Mascarade interrompue au Lion d'Or: arrestation de 376 personnes — Saisie

Descente sensationnelle de la police — 37 hommes déguisés en femmes interrogés par la police — Débit de liqueurs sans permis

Agissant de concert, trois corps de police ont opéré, samedi soir, la descente la plus sensationnelle de l'histoire de la métropole depuis 1936. Ils ont brusquement interrompu une mascarade-party dans la salle du Lion d'Or, située à 1676 est, rue Ontario, près de la rue Papineau. 376 personnes ont été appréhendées et plus de 826 bouteilles de bière saisies. Parmi les personnes arrêtées, on compte 131 femmes.

A la suite de cette descente, les présumés tenanciers, Bernard Guay et Paul Laliberté, devront comparaitre sous l'accusation d'avoir tenu un établissement sans permis. Les autres accusés devront répondre à l'accusation d'avoir été trouvés sur les lieux.

L'inspecteur général de la police de la région des alcools, Norbert L'Abbé, a révélé que les empreintes de 37 prévenus ont été prises par les experts de la Sûreté. Ces derniers n'en ont qu'une dizaine. Les autres accusés devront répondre à l'accusation d'avoir été trouvés sur les lieux.

Le raid était conduit par quelque 60 policiers, dont 20 agents de la Sûreté provinciale et de la police municipale. L'inspecteur L'Abbé dirigeait personnellement les opérations, accompagné de M. Hilaire Beauregard, directeur de la Sûreté provinciale. L'intervention des autorités de police faisait suite à des mois de recherches sur les activités d'hommes et de femmes qualifiés d'indésirables.

Samedi matin, l'inspecteur L'Abbé avait refusé l'émission d'un permis de banquet sollicité par un individu qui désirait louer la salle pour un party. Un tel permis autorise le débit de liqueurs et des alcools pour une période déterminée.

Mardi matin, l'inspecteur L'Abbé avait refusé l'émission d'un permis de banquet sollicité par un individu qui désirait louer la salle pour un party. Un tel permis autorise le débit de liqueurs et des alcools pour une période déterminée.

Un octroi de \$125,000 à l'Université d'Ottawa

Toronto, 20 (C.P.). — Le premier ministre de l'Ontario, M. Leslie Frost, a annoncé en fin de semaine qu'un octroi de \$125,000 a été accordé à l'Université d'Ottawa. Un octroi de \$75,000 a aussi été accordé au collège Carleton. Cela représente des augmentations respectives de \$25,000 et \$10,000 sur les octrois accordés au cours de la dernière année fiscale, par le gouvernement provincial de l'Ontario, à ces deux maisons d'éducation de la capitale fédérale.

San-Francisco, 20 (A.P.). — Le poste d'écoute de l'Associated Press à San-Francisco a capté une émission de la radio communiste de Peiping qui révèle que le nouveau régime a commencé de faire démolir la célèbre "muraille de Chine" longue de 1,500 milles et qui entoure le centre du pays. Les débris en seront employés à la reconstruction des villes détruites par la guerre civile.

Ottawa achète des armes américaines en vertu du pacte de l'Atlantique

Pour une valeur indéterminée — Du matériel de radio et de radar et de l'équipement pour avions à réaction — Nous payons comptant tandis que pour l'Europe c'est gratis... Ottawa, 20 (C.P.). — Le sous-ministre de la Défense, M. Charles Drury, révèle que notre pays doit bientôt acheter une certaine quantité d'armes et de matériel militaire américain qui figurent encore dans la liste des armements secrets de nos voisins.

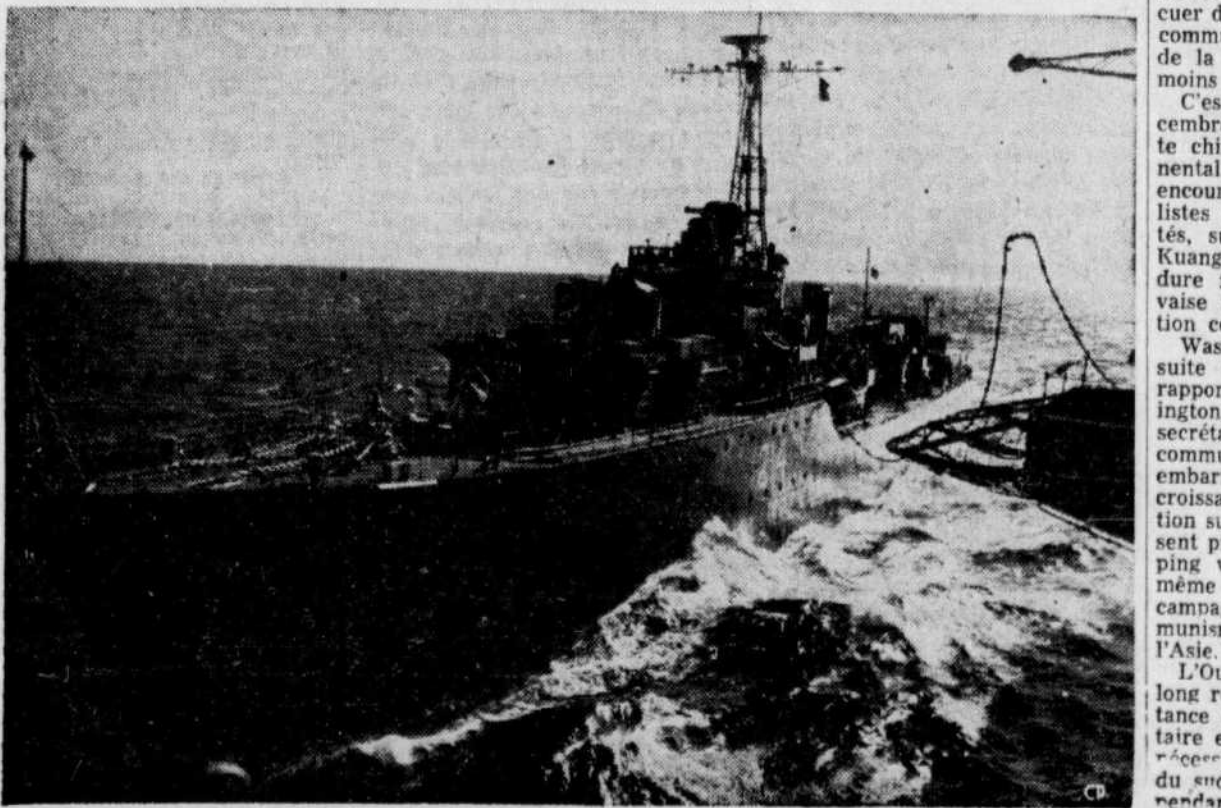
Nous paierons comptant pour ces achats, conclut en vertu de notre pacte d'assistance mutuelle avec les Etats-Unis. Ottawa les a décidés selon le programme d'aide militaire du pacte de l'Atlantique, qui complète et étend la portée de l'accord canado-américain.

Le sous-ministre nie que ces achats incluent des moteurs à réaction; le Canada, ajoute-t-il, n'a pas modifié sa décision de pourvoir nos avions de combat à réaction de moteurs fabriqués ici même et du type Orenda.

Il rapporte avoir reçu le meilleur accueil possible à Washington et avoir remporté tout le succès attendu de sa démarche. M. Drury admet qu'il a été question, dans ces négociations, du projet de spécialiser chaque pays dans la production de certaines armes qu'il fournirait à l'autre; mais qu'il n'a pas voulu s'étendre plus longuement sur ce point.

Suppression de permis

Toronto, 20 (C.P.). — La Commission des liqueurs d'Ontario a supprimé le permis du Ritz Hotel à Kerns, dans le district de Temiskamingue, et suspendu indéfiniment celui du British American Hotel de Windsor, Ontario. D'autre part, le Ridge Public House de Ridgeway, Ontario (près de Niagara Falls) rentrera en possession de son permis demain.



COMMENT LES NAVIRES REFONT LE PLEIN DE MAZOUT EN MER

On a ici une bonne idée de la manière dont deux navires peuvent procéder pour s'approvisionner l'un l'autre de combustible liquide pendant une croisière. Le contre-torpilleur canadien "Micmac" vient ici vider de conserve avec la porte-avions "Magnificent" (dont on ne voit, à l'extrême droite, qu'une fraction du pont supérieur débordant), afin de lui emprunter un peu de mazout pour pou-

voir continuer ses évolutions dans les présentes manœuvres conjuguées aux Antilles. On peut voir, tenu d'un navire à l'autre, un long et mince tube de fer renforcé qui sert de moyen de transmission au pétrole. Ce tube est soutenu dans les airs par la grue dont on aperçoit l'extrémité en haut à droite, afin de ne pas traîner à l'eau et être abîmé par les vagues.

L'illumination de Peiping. L'air Success, 20 (C.P.). — La Grande-Bretagne vient de se prononcer indirectement en faveur de l'admission de la Chine communiste à l'ONU. On affirme en effet que le secrétaire du Foreign Office, Ernest Bevin, vient d'exprimer

Le drapeau nationaliste flotte de nouveau sur la terre ferme en Chine

ULTIMATUM DE PEIPING A LONDRES. Un commando formosan capture par surprise Soungmen, au sud de Changhai — Washington admet que le régime de Peiping est dans une mauvaise passe

Taipei, 20 (A.P.). — Un commando nationaliste de quelques centaines d'hommes s'est emparé par surprise du petit port de Soungmen, à 200 milles au sud de Changhai, sur la terre ferme chinoise; et les espoirs du régime de Formose en ont aussitôt grandi qu'il puisse bientôt répéter et accroître les attaques de ce genre contre ses ennemis communistes.

On prend soin de préciser, à Taipei, capitale de l'île de Formose, que le succès remporté à Soungmen ne représente pas l'établissement définitif d'une tête-de-pont nationaliste en terre ferme, car le corps expéditionnaire qui a capturé cette ville se tient prêt à évacuer devant un retour en force des communistes; mais l'effet moral de la manœuvre n'en est pas moins étendu.

C'est la première fois depuis décembre que le drapeau nationaliste chinois flotte sur le sol continental. Ce succès peut grandement encourager les guérilleros nationalistes qui accélèrent leurs activités, surtout dans la province de Kuangtong, déjà en butte à une dure famine causée par la mauvaise récolte et la maladministration communiste.

Washington, 20 (A.P.). — Une suite de rapports diplomatiques, rapporte-t-on aujourd'hui de Washington, a finalement convaincu le secrétaire d'Etat que le régime communiste de Chine éprouve des embarras extrêmes et sans cesse croissants à maintenir sa domination sur ce pays. Ces rapports font prévoir que le régime de Peiping va par suite ralentir sinon même retarder indéfiniment sa campagne pour propager le communisme jusque dans le sud-est de l'Asie.

Mme Elzéar Miville Déchéne est décédée subitement vendredi

Elle était la sœur de Mme Lou's Saint-Laurent. Mme E. Miville-Déchêne, épouse du Dr Elzéar Miville-Déchêne, au trois sous-ministre des terres et forêts de la province de Québec est décédée subitement vendredi à sa demeure de la rue Ursule, à Québec. Elle était âgée de 71 ans et 9 mois.

Née à Beauceville, Mme Déchéne (Anna-Marie Renaud) était la fille de M. R.F. Renaud, décédé. Mme Miville-Déchêne s'occupait toujours activement de toutes les oeuvres de charité de la vieille capitale et était reconnue pour son dévouement et sa charité exemplaire.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, le Dr Elzéar Miville-Déchêne, quatre fils: Fernand, Henri, Renaud et Louis; un frère, M. Henri Renaud; ses sœurs: Mme Henri Boisvert, de Québec, Mme W. J. Brady, de Saint-Georges-de-Beauce; Mme Louis Saint-Laurent de Québec et Ottawa, épouse du premier ministre du Canada; Mme J.-M. Cartier, de Montréal; trois enfants: Micheline Josée et Jean Miville-Déchêne; de nom breux neveux et nièces.

La température

(Canadian Press) Le temps est clair et ensoleillé partout dans l'est du Canada, ce matin. C'est officiellement la dernière journée de l'hiver aujourd'hui mais rien n'indique que celui-ci ait dit son dernier mot.

La colonie chinoise rend hommage aux victimes du Lotus

Tout le monde chinois de Montréal s'est assemblée hier après-midi pour rendre hommage aux huit victimes de l'incendie du Lotus Garden. Des centaines de personnes se sont pressées dans le hall de la ligue nationaliste chinoise pour assister au service funèbre. Des centaines d'autres occupaient le pavé en face du hall.

HOMMES D'AFFAIRES, MANUFACTURIERS, INDUSTRIELS

Etes-vous parmi le grand nombre de ceux qui sont mal assurés contre l'Incendie? Les polices d'assurance sont des contrats compliqués qui doivent être vendus par des personnes compétentes et expérimentées dans la profession d'assurance. La rédaction des contrats d'assurance doit être appropriée aux besoins de l'assuré et diffère suivant le genre de commerce ou d'industrie. Ces contrats ne sont pas uniformes comme certains le croient. Il faut que l'agent ait une connaissance approfondie des lois et des règlements auxquels sont assujettis ces contrats pour les rédiger sous une forme légale, afin que l'assuré ne soit pas déçu le lendemain d'un feu.

CONSULTATIONS GRATUITES Nos experts diplômés de l'Insurance Institute of Montreal feront pour vous un examen consciencieux et honnête de votre portefeuille d'assurance et vous donneront un rapport écrit de leur étude sur demande. Ecrivez ou téléphonez à

Geo. TANGUAY & FILS Libé COURTIER D'ASSURANCE Téléphone: FR. 1166 4489, avenue Papineau Montréal

Le Devoir est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-général Gérard Filion.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$9.00; Montréal et banlieue, \$11.00; États-Unis et Empire britannique, \$10.00; Union postale, \$12.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$3.00; États-Unis et Empire britannique, \$4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Téléphone: BELAIR 3361

LUNDI, 20 MARS 1950

Le président Macdonald et les français à la Chambre des Communes

L'apport du greffier adjoint Hopkins

Vendredi après-midi, le président de la Chambre des Communes, M. William-Ross Macdonald, a posé un précédent à l'ouverture de la séance en traduisant pour la première fois la formule consacrée par laquelle il ouvre les galeries au public après la récitation de la prière.

Une vieille tradition parlementaire dont nous ignorons l'origine interdit aux profanes de pénétrer dans l'enceinte de la Chambre avant que la prière ait été récitée.

Le cérémonial du vote enregistré à la Chambre des Communes exige que le greffier adjoint prononce les noms des députés au fur et à mesure qu'ils se lèvent pour exprimer leur vote et que le greffier répète ces noms en les inscrivant dans son registre.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

LETTRÉS AU DEVOIR

AU "NITE-CAP"

Monsieur le rédacteur, Je vous félicite de vos succès à la fermeture de ces clubs de corruption. J'achète votre journal, je le passe à mes garçons. Quel ne fut pas ma surprise lorsqu'un de mes garçons de 17 ans et 2 mois, m'a dit être allé au Nite Cap, avec 6 autres de ses amis pas beaucoup plus vieux. Je n'en cro-

JUSQU'AU BOUT

Monsieur Gérard Filion, Directeur du Devoir, Montréal. Monsieur le Directeur, Le Conseil de la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse de St-Prime à sa dernière réunion, tenue dimanche dernier, a proposé une résolution de félicitation à l'adresse du Devoir, de son directeur-général et de tous ses collaborateurs, pour la magnifique campagne "contre la peste". Le conseil et tous les membres de la ligue

PAX ! PAX ! SED NON EST PAX ...

Cher M. Filion. Les mites qui ont été domiciliées dans le manteau de fourrure de Concordia crient bien fort: Pax! Pax! Pax, fêchez-vous la paix, laissez-nous donc la paix!

Encouragez et continuez à soutenir Pax, pour que cet intrépide "nettoyeur" de manteaux aille jusqu'au bout et fasse comprendre aux néfastes bestioles qu'il n'y a plus de paix possible pour elles.

Le nouveau greffier de la Chambre, M. Léon Raymond, trouva le moyen de donner un cachet bilingue à la cérémonie dès le premier vote qu'il eut à enregistrer.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

Le greffier adjoint, M. E.-Russell Hopkins, n'osa pas se risquer à suivre cet exemple dès sa première session. Il en avait assez d'apprendre à reconnaître les figures et à retenir les noms des 262 députés de façon à pouvoir les nommer à coup sûr sans compliquer encore sa tâche en passant de sa langue maternelle à une autre où il ne se sentait pas complètement à l'aise.

A PROPOS DU PROCÈS DU DOCTEUR SANDER

Le procès tout récent du docteur Hermann N. Sander, aux États-Unis, a de nouveau attiré l'attention du public sur la question de l'euthanasie.

Les faits sont connus. Ce médecin avoue avoir injecté dix centimètres cubes d'air dans les veines de Mme Abbie C. Borroto, atteinte de cancer. Accusé de meurtre, il est acquitté, après 71 minutes de délibération, par un jury composé de 9 catholiques et de 3 protestants.

Le problème est à craindre, pourtant, que les partisans de la "mort en douceur" n'exploitent cet acquittement en faveur de leur doctrine.

Posons donc franchement la question, qui dépasse le cas personnel du docteur Sander: un médecin a-t-il le droit d'abréger volontairement, par pitié, la vie d'un patient incurable, afin de lui épargner des souffrances? peut-il, au moins, accéder au désir de ce patient qui demande lui-même que l'on abrège sa vie? et si les lois de l'État qualifient de meurtre, et punissent en conséquence, une telle

perdent chaque année 1° parce que les parents n'ont pas les moyens de tenir leurs garçons aux études; 2° parce que nous n'avons pas de système d'orientation professionnelle; 3° parce que certaines écoles manquent d'espace. Ainsi les écoles normales de garçons ne peuvent accepter que le dixième des demandes; faute d'espace, des garçons qualifiés, qui veulent se destiner à l'enseignement sont refusés: la chose est arrivée à mon propre fils.

Une grande amélioration nécessaire, c'est un bon système d'orientation professionnelle pour tous les enfants: il faudrait que chaque enfant puisse passer un test psychologique pour connaître ses aptitudes et cela aux frais de l'État provincial. Il faudrait aussi un système provincial de bourses qui permette à tous les jeunes bien doués de suivre le cours d'étude qui leur convient, sans que la modicité des ressources des parents soit un obstacle.

Je vous remercie, M. le rédacteur, de l'article très pertinent que vous avez publié sur ces questions et je vous autorise à publier mes humbles commentaires, si vous le jugez à propos.

L'ACTUALITÉ

La courtoisie en tramway

Les usagers de la ligne Saint-Denis ont vu apparaître sur cette artère des tramways de la route "15", c'est-à-dire de la rue Sainte-Catherine. Ces voitures partent d'Ahuntsic, comme les "23", mais au lieu de se rendre au terminus elles tournent vers l'ouest sur Sainte-Catherine jusqu'à la rue Peel.

Les experts se lamentent et réclament un métro en disant que la circulation des tramways a atteint le point de saturation rue Sainte-Catherine ouest, et voient qu'on y ajoute encore les Saint-Denis "23" affublés du no "15". Normalement les passagers des Saint-Denis correspondent en grand nombre à Sainte-Catherine. Mais à en juger par ce qui se passe, le changement récent n'a rien amélioré, car maintenant ce sont les gens qui se rendent au terminus qui en grand nombre doivent changer de voiture, et la confusion est probablement plus grande qu'avant.

Quand un homme va prendre le train, et que pour avoir une bonne place, il se rend une demi-heure d'avance, doit-il donner sa place à une dame qui arrive tout essoufflée à la dernière minute? Des citadins réfléchis ont transporté leur domicile en banlieue, en se disant qu'entre autres avantages ils pourraient prendre des tramways moins pleins, et souvent avoir un siège. Pour cela ils allongent leur voyage quotidien de plusieurs minutes, et leur arrive même de quitter la maison en avance sur cet horaire,

Professeur de théologie morale au Scolastic de l'Immaculée - Conception.

BLOCS - NOTES

Peut-on être économe dans une grande ville moderne?

Peut-on enseigner l'économie aux enfants des villes? Pas l'économie politique, mais la simple et antique vertu d'économie, la prévoyance et le contrôle de soi appliqués aux choses matérielles. Est-ce vraiment possible?

L'économie s'étiole dans les villes modernes. Les classes moyennes la conservent tant bien que mal, plutôt mal que bien; du moins elles lui gardent un certain attachement, et lorsqu'elles y manquent elles se sentent coupables. Dans le monde ouvrier, sauf de louables exceptions, la L.O.C. nous montrait l'an passé qu'elle a pres que disparu.

On s'en étonne. On s'en indigné. Mais s'en étonner ceci: notre peuple ouvrier descend du peuple des campagnes; comment une masse économe s'est-elle transformée, en trente ou quarante ans, en une masse qui dépense tout ce qu'elle gagne au jour le jour et très souvent engage l'avenir?

Les dénonciations individuelles sont vaines ici. Quand une classe entière se transforme, les responsabilités personnelles sont bien atténuées: il faut mettre en cause les conditions de vie.

L'ENSEIGNEMENT ET L'ARGENT

Devoir du 1er mars, vous touchez à un problème des plus importants: l'instruction des enfants et la préparation à une carrière.

Les résultats sont donc admirables. Ils le sont plus encore quand on songe que les règlements concernant les écoles ont été élaborés par des responsables. Dans chaque classe, deux enfants ont un rôle précis à jouer; la caisse d'épargne fonctionne dans l'école par le moyen d'un comité où sont quatorze garçons ou filles. Nous ignorons quelle mesure d'autonomie et d'initiative est laissée, en pratique, à ces jeunes "chefs"; nous souhaitons qu'elle soit très large, et c'est le vœu, nous le savons, de ceux qui dirigent cette campagne nécessaire.

L'Américain devient-il impérialiste?

Pris dans une course effrénée avec l'U.R.S.S., l'Américain moyen accepte-t-il sans protester la politique de force qui, de plus en plus, est celle de Washington? Et croit-il à la course aux armements?

Ce n'est pas sans une véritable angoisse qu'on assiste à la lente détérioration d'un moral qui fut longtemps généreux et bon enfant.

Un correspondant nous adresse une coupure du News Week. Il s'agit de la bombe à hydrogène. Le chroniqueur analyse les réactions du peuple devant cette découverte hallucinante. Les savants de la bombe atomique, écrit-il, ont développé dans la nation un "Hiroshima complex", et celle-ci déteste l'idée qu'on fabrique une arme plus meurtrière que la bombe atomique. Mais il continue: "D'un autre côté, en tant qu'Américains patriotes, ils sont prêts à écarter toutes les restrictions morales qu'ils pouvaient entretenir si l'A.E.C. donnait le signal de procéder."

Quels sont les premiers résultats? Au 31 janvier, il y avait 43.729 enfants parmi les déposants: soit presque la moitié des écoliers qui fréquentent l'institution publique. Les dépôts dépassent \$130.000. La moyenne par déposant est d'environ \$3.00: chiffre modeste, mais nous sommes en face d'une œuvre d'éducation et non d'une entreprise de finance.

André L.

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUÉBEC

Comment avoir des nuits calmes et reposantes

Q. — Mon bébé de 10 mois me donne beaucoup de difficulté au moment du coucher et durant la nuit. Je le couche avec un biberon qu'il échappe naturellement et que je dois aller lui remettre cinq à six fois. Il s'éveille aussi la nuit et le jeu de la bouteille recommence. Nous avons essayé de le bercer pour l'endormir mais, aussitôt recouché, il se met à pleurer; il n'y a vraiment que la bouteille pour le calmer! Il demande beaucoup d'attention dans la journée et, comme je dors très mal la nuit, je sens que je deviens un peu plus impatient tous les jours. Je ne voudrais pourtant pas réduire le petit, ni le rendre nerveux.

JEUNE MAMAN DE 22 ANS

R. — Il n'y a vraiment qu'une méthode à suivre pour les enfants à l'heure du coucher. Après les avoir bien nourris et bien débarrassés, on les borde, on les embrasse une ou deux fois, on éteint la lumière, on ferme la porte derrière soi... et on ne remet pas les pieds dans la chambre.

Tous les enfants qui pleurent la nuit, s'ils ne sont malades, le font par crainte et seraient vite guéris si les parents les laissent à eux-mêmes. Entendre un bébé pleurer brise le cœur mais, avec un peu de raisonnement et le sacrifice de quelques nuits sans sommeil dans les cris et les larmes, l'habitude disparaît facilement. Les mamans seront dès lors plus fraîches, plus calmes et plus gaies à la tâche. Les bébés se développeront plus sereinement en prenant tout le repos voulu.

Il est important pour l'équilibre nerveux de l'enfant que ses nuits soient complètes et reposantes. On entretient la mauvaise habitude des réveils nocturnes en accourant au berceau de l'enfant au moindre pleur, en le berçant, en lui donnant le biberon, en le levant ou en le couchant dans le lit de maman et papa. Au contraire, pour décourager cette habitude, il suffit de laisser bébé faire sa petite crise pendant quelque temps et se rendormir seul. Après quelques nuits agitées, les petits caprices disparaîtront.

Pas de biberon au lit

Un bébé de 10 mois ne devrait d'ailleurs plus être mis au lit avec le biberon (qui doit toujours être donné par la mère, dans ses bras). Il est d'âge à prendre des nourritures solides en trois repas quotidiens: à 7 h. du matin, à midi et à 6 h. Il existe des aliments spécialement préparés pour bébés qui, avec les céréales, blancs-mangers ou poudings servent de base à leur nourriture. Un repas complet qui comprend tout à tour céréales, œuf, soupe, viande, légumes, fruits, compote ou gelatine est donc présenté trois fois par jour et se termine par une bonne tasse de lait (ou un biberon si bébé préfère, avant ses 9 mois) et l'enfant n'a pas besoin d'autre chose de toute la journée, sinon d'un biscuit ou jus d'orange pour couper la matinée et l'après-midi. Avec une alimentation aussi imposante, il n'y a plus aucune raison de coucher le bébé avec un biberon. Votre médecin ou les spécialistes de votre unité sanitaire pourront vous aider à dresser un régime exactement adapté à votre bébé; n'hésitez donc pas à les consulter.

Pendant le jour

La conduite à tenir durant la journée avec ces bébés qui quémangent sans cesse l'attention des mamans est sensiblement la même que pour la nuit. Il ne faut pas habituer l'enfant à captiver toute l'attention. Après ses siestes réglementaires, on l'assoit dans son petit parc entouré de tous ses jouets. L'enfant peut ainsi suivre la maman dans chaque pièce, quand elle s'y trouve pour un temps raisonnable, et recevoir les sourires et "causettes" qui le rassurent. Prés de sa maman, il ne se sentira pas délaissé et trouvera dans cette proximité agréable l'attention nécessaire à son développement comme à sa sécurité. Il apprendra à jouer seul et à se distraire sans avoir à cette intention toute une cour de sujets. Evidemment, l'enfant a aussi besoin d'une attention plus directe et la maman doit réserver quelques périodes de sa journée qui seront consacrées à jouer avec l'enfant. Ces petites récréations trouveront leur place avant les repas alors que l'enfant est fatigué et demande à être distrait.

En somme, il s'agit de trouver un certain équilibre pour éviter de délaissier l'enfant ou d'en faire un petit tyran.

Docteur et madame REMY

Feuilleton du "Devoir" Les deux amours de Jocelyne par Jeanne MOREAU-JOUSSEAUD

57 (suite)

— Je te pardonne... mais ne joue plus jamais. Vois dans quels abîmes ta passion pourrait te conduire. Va dans ta chambre, mets un peu d'ordre dans ta toilette et nous passerons à table. Après le dîner tu feras, en même temps que moi, tes excuses à Maurice. Nous les lui devons bien. Et promets-moi de changer ton genre de vie. Tu dois travailler assidûment pour te faire pardonner entièrement.

— Je te le promets, père! dit Jacques. Se levant et titubant comme un homme ivre, il regagna son appartement.

En quittant Mme Monval, Jocelyne s'était rendue à la salle à manger. Elle s'installa près d'une fenêtre, un livre à la main, mais hélas! si ses yeux suivaient les lignes du roman, son cerveau troublé n'enregistrait point les péripéties de l'intrigue.

De guerre lasse, le volume s'échappant de ses mains roula sur le parquet. Ce bruit soudain résonna douloureusement dans le cœur de l'orpheline comme le glas de l'amour défunt de Jacques.

Elle qui se faisait une si grande joie du retour de son fiancé, combien ce retour l'avait déçue! Elle avait peine à reconnaître en ce voyageur froid et distant le Jacques charmant de ces derniers mois. Il ne l'aimait plus. De cela elle était certaine. Tout dans l'attitude de Jacques le lui confirmait. Aucune émotion n'était apparue sur son visage en l'apercevant! Ses baisers avaient une telle froideur qu'elle en avait été douloureusement surprise. Avait-il remarqué, comme elle s'était parée pour lui? Non. Jacques était revenu, mais son cœur, son âme étaient ailleurs. Il fallait bien se rendre à l'évidence.

Jocelyne, dans sa détresse et son lourd chagrin de se voir abandonnée, se remémorait les doutes qui l'avaient assaillis lors d'une promenade avec Jacques quelques jours avant le départ pour Paris. Déjà à ce moment, elle avait eu l'intuition qu'il ne l'aimait pas assez. Maintenant elle savait. Jacques ne serait jamais son mari. Dit-il par la suite revenir à de meilleurs sentiments et l'implorer, jamais elle ne consentirait à devenir sa femme. Quelle que fût la cause de l'indifférence de Jacques, Jocelyne répondrait par la même indifférence. Puisque Jacques la dédaignait, elle en prendrait bravement son parti et, dès le lendemain, ferait part à Mme Monval de son intention de rompre avec Jacques. Personne — sauf Maurice Alban, qui s'en doutait certainement — ne connaissait les projets d'union élaborés. L'humiliation de Jocelyne serait moindre.

La jeune fille avait soif d'être ardemment aimée. Se croyant adorée par Jacques Monval, elle s'était

mise à le chérir aussi. Or, la légèreté de caractère de celui que, jusqu'alors, elle avait considéré comme son fiancé, lui faisait pressentir que son bonheur avec lui eût été vite compromis. Elle souffriait, certes; ce n'était pas du jour au lendemain qu'elle s'habituerait à l'idée de ne plus être qu'une étrangère pour lui et surtout pour Mme et M. Monval qu'elle estimait si tendrement.

En rompant avec Jacques, Jocelyne se demandait s'il ne vaudrait pas mieux pour elle quitter la ville Monval et chercher ailleurs une situation quelconque? Or, en songeant à Mme Monval, si bonne pour elle, et qui avait tant besoin d'être ménagée, Jocelyne se dit que mieux valait rester, mais se rendre utile le plus possible. Elle apprendrait la dactylographie, la comptabilité et aiderait M. Monval dans son bureau. Ne devant plus être la femme de Jacques, il lui fallait travailler pour motiver sa présence chez cet industriel.

Cette résolution prise, Jocelyne se sentit plus calme et elle se promit d'être gracieuse et aimable pour tous au diner et ne s'inquiéterait point de l'attitude de celui qu'elle considérerait comme un camarade.

Jocelyne s'étonna même de ne point souffrir comme elle l'aurait supposé en se sachant dédaignée. "Serait-je versatile et changeante comme Jacques? se demandait-elle avec effroi. Mais après réflexion, elle convint que depuis quelque temps, supposant que l'amour que Jacques éprouvait pour elle n'était pas le véritable amour, elle sentait confusément que ce doute s'persistait empoisonnerait sa vie.

Jocelyne aspirait à être vraiment aimée. Elle voulait entre elle et son époux une confiance réciproque, une entente parfaite, sinon des goûts identiques. Jacques était un séduisant garçon, certes, mais elle ne trouvait pas en lui cette sincérité, une sécurité qu'elle eût souhaitée.

Plus elle le connaissait, plus elle doutait de lui... Elle venait de s'apercevoir qu'elle ne s'était point trompée. L'avait-elle profondément déçue. Elle avait d'un seul coup perdu la foi en lui. Elle ne la retrouverait jamais...

Tout était fini entre eux... En attendant la sonnerie de la porte annonçait un visiteur, elle se précipita.

Maurice Alban, en smoking, fleur à la boutonnière, s'inclinait devant la jeune fille.

— Bonssoir, Mademoiselle! Je suis peut-être en avance. J'ai pour principe de ne jamais faire attendre la maîtresse de maison! En vain, je respecte trop les cordons-bleus pour leur donner la moindre inquiétude en venant en retard. Jocelyne sourit.

(A suivre)

Carnet mondain

DEJEUNER

Le Dr Bruno Walter, chef d'orchestre de réputation mondiale, sera l'invité d'honneur à un déjeuner offert par le Comité féminin des Concerts symphoniques, lundi, le 27 mars, à 1 h., dans le salon vice-royal de l'hôtel Ritz-Carlton.

Les dames du Comité féminin qui désirent assister à ce déjeuner sont priées de s'adresser au bureau des Concerts symphoniques avant le 25 mars.

FIANCILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Suzanne Lavallée, fille de M. et de Mme Lucien Lavallée à M. Fernand Coupal, fils de M. et de Mme Berthold Coupal.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce le mariage de Mlle Andrée Simard, fille de Me Eugène Simard, C.R., décédé, et de Mme Simard, à M. Raymond Dozois, fils de M. et de Mme René Dozois. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, le 10 avril, à 9 h. 30, en la chapelle du Sacre-Coeur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

THE-CAUSERIE

L'ambassadeur de France au Canada et Mme Hubert Guérin ont accepté la présidence d'honneur du thé-causerie annuel de la Société d'étude et de conférences qui aura lieu le dimanche 26 mars, à l'hôtel Windsor. M. René Garneau sera le conférencier. On mentionne parmi les personnes qui ont assuré leur concours à l'organisation: Mmes Hector Perrier, Edmond Dufresne, Roger Brossard, Jean-Marie Lasnier, Roger Dufresne, Maurice Le Bel, Eugène Achard, Maurice Sainte-Marie, André Bochart, Claude Melançon, Redmond Roche, Paul Dumas, Paul Fontaine, Guy Leroux, Jacques Malouin, de Valleyfield, Miles Germaine Bourgie, Estelle Trépanier, Madeleine Trahan et Marcelle Bedard.

BAL DE VIMY

Le bal annuel de Vimy donné sous les auspices de la succursale Mont-Royal No 65, aura lieu le 22 avril prochain. A cette même occasion, la Section Mont-Royal de la Légion canadienne célébrera le cinquante anniversaire de sa fondation. Parmi les personnalités du monde militaire et civil qui se rendront à l'Arsenal des Fusiliers Mont-Royal pour rendre hommage à la section, mentionnons: le commandant du Fusiliers Mont-Royal; le Colonel et Mme Paul L'Angeles; le capt et Mme J.-Almé Drapreau; le major et Mme Claude Bélanger; le capt et Mme Gilbert Forest; le major Lucien Robitaille, M. et Mme J.-L.A. Gélinas, M. et Mme Raoul Cornélière, MM. Roger Paquette, J.-P. Caron, Don Dobby, Eugène La Rocque, L. Bessette, J.-A. LeFebvre, le capt et Mme E.-T. Simard, M. et Mme L.-W. Guillemette, M. et Mme Ephrem Bertrand, M. et Mme Lucien Trempe, M. et Mme A. Chénier, M. et Mme Jos. Bélesis, M. et Mme L.-G. Roy, M. et Mme A.-S. Benoit, M. et Mme Henri Lecours, M. et Mme A. Martel, M. et Mme Joël Sauvé, M. et Mme Hector Charbonneau, M. et Mme F. Corbeil, M. et Mme L.-W. Guillemette, M. et Mme Jos. Teasdale, M. et Mme C. Lebeau, M. et Mme V. Graves, Mme Y. Desrochers et Mlle J. Jacques. Le bal sera sous la direction générale de M. Marcel Gagnon, président de la Succursale Mont-Royal. Les présidents d'honneur sont les M. J.-C. Le Bel, V.D. et J.-A. Boivin, E.D., accompagnés de Mmes Le Bel et Boivin. L'orchestre sera sous la direction du Sgt. G. Lebrun.

LA MODE DU JOUR



Une jeune personne très mince de la poitrine pourra porter ce modèle avec avantage. La jupe est très gracieuse et le corsage original.

Ce patron No 9294 est offert pour les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. La grandeur 36 requiert 4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 1/4 verge.

Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Dernièrement

avait lieu en l'église paroissiale de Saint-Remi, comté Napierville, le mariage de Mlle Simonne Daoust, fille de M. Jos. Daoust et de Mme Daoust décédée, à M. Albert Demers, fils de M. et Mme Demers de la ville de La Prairie.

On voit ici les nouveaux mariés photographiés à leur sortie de l'église. (Cliché Le Clicquot, Saint-Remi)



Première sainte canonisée au cours de l'Année sainte

Emilie de Rodat, fondatrice de l'Institut des Soeurs de la Sainte-Famille — L'instruction des enfants du peuple

Les notes biographiques suivantes sont tirées de La Croix de Paris. C'est dans une famille chrétienne de noblesse que Dieu fit naître la Sainte qu'il destinait à l'éducation des enfants du peuple. Elle vit le jour le 6 septembre 1787, au château de Druelle, dans les alentours de Rodez. Toute petite encore, elle fut confiée à sa grand-mère maternelle et à sa marraine, qui habitaient au château de Ginals (Villefranche). Rien d'extraordinaire dans l'enfance de la future Sainte, si ce n'est les soins empressés qu'on mit à son éducation chrétienne. Ces efforts fructifèrent. Emilie devint un modèle, exemplaire par sa piété, sa bonté et sa modestie.

Une crise Point de haute sainteté sans profonde humilité. Dieu disposa de faire à Emilie les plus profonds de la misère humaine et des abîmes de la misère divine. A l'âge de 16 ans elle subit une crise; à la ferveur succéda la tiédeur, la modestie fit place à l'esprit mondain. Le relâchement entra dans sa vie. Elle quitta un confesseur qui lui conseilla la fréquentation des sacrements. Sa conduite inquiétait. "Si cette fille se tourne vers la prière, elle en fera de belles!"

Pour amorcer sa conversion, Dieu lui envoya une maladie d'estomac. Emilie eut le visage altéré et la vanité humiliée. L'occasion du Jubilé extraordinaire accordé en 1804 par Pie VII, Emilie se confessa, Dieu l'attendait. Un prêtre lui révéla l'état de son âme. En un instant, la grâce illumina sa vie. Elle fut étonnée de la transformation complète. Elle avouera plus tard: "Sans avoir pris aucune résolution... je passai de la mort à la vie.

La voix de Dieu Il se servit de la circonstance suivante pour éclairer Emilie. Visitant un jour une femme pauvre de Villefranche, elle rencontra à son chevet quelques mères de famille. Toutes se plaignaient de l'abandon où elles devaient laisser leurs enfants. "Avant la constitution, les Soeurs Ursulines enseignaient gratuitement. Ce sont elles qui nous ont éduquées et instruites. Trop pauvres pour mettre nos enfants à l'école, nous nous voyons obligées de les laisser grandir dans l'ignorance et dans l'oubli de Dieu."

Dans ces plaintes, Emilie, qui s'était révélée excellente éducatrice, perçut la voix de Dieu, une réponse à ses instantes prières. Approuvée par l'abbé Marty, assistée de trois demoiselles de Villefranche, elle se mit à ouvrir une école pour fillettes pauvres. Elle trouva à louer un local au milieu de la ville.

Un tollé général Un tollé général s'éleva dans la cité. "C'est une entreprise trop difficile pour quatre demoiselles sans expérience de la vie!" "Ce sont des imprudentes et des orgueilleuses qui se moquent des règles de la prudence!" "Ce sont des filles inconscientes et des têtes exagérées!" L'école punira leur présomption! "Ces têtes pourraient compromettre l'Église de Dieu". Le père d'une des opératrices d'Emilie menaçait de recourir à la force publique pour arracher sa fille à cette folle entreprise.

Les quatre tinent bon, convaincues que Dieu voulait cette œuvre et qu'il la soutiendrait. Elles étaient sans fortune. Pour subvenir aux premières dépenses Emilie fit appel à la générosité de ses parents. Elle eut pour toute récompense un refus catégorique. Si ses parents l'abandonnaient, Dieu ne la soutiendrait que plus fermement. Pater meus et mater mea dereliquerunt me, Dominus autem assumptus me.

Comme par enchantement, la Providence intervint, récompensant avec une largesse toute divine l'abandon d'Emilie et de ses trois amies: voici venir une dame qui leur offre une marmite; une pauvre vieille arrive avec un fagot, des matelas et un lit; une ancienne domestique des parents d'Emilie apporte du pain à la jeune communauté et lui offre ses services comme cuisinière; une jeune fille d'humble condition procure le linge.

L'épopée des Soeurs de la Sainte-Famille commence. L'école s'ouvre, les élèves affluant, on recueille des orphelins.

Retraites sociales de l'U.C.F.

L'établissement rural — La nécessité de la charité — Doctrine sociale de l'Église — La réforme des mœurs et la réforme des institutions — L'association professionnelle de l'U.C.F.

Chicoutimi, (D.N.C.) — Les deux retraites de formation sociale organisées par l'Union catholique des fermiers de Chicoutimi se sont terminées dimanche dernier, le 5 mars.

En effet, 68 dames de 21 paroisses ont suivi ces exercices. La partie religieuse de la première retraite fut prêchée par le Père Teimosse, S.J., et la seconde par le Père Primeau, S.J.

Pour la partie sociale, le professeur était M. le chanoine O.-J. Simard, directeur spirituel du Seminaire, qui a donné une conférence sur "l'éducation en vue de la vocation." Il demanda aux mamans d'entourer l'enfant à la maison d'une atmosphère chrétienne, d'une ambiance qui se dégage des choses et des personnes, de l'habitude, dès son jeune âge, au sacrifice. Que c'est important le sacrifice. "Le sacrifice c'est le tonique de la volonté." Si la maman n'habitude pas l'enfant au sacrifice, cet enfant est perdu. Il faut choisir: Servir Dieu (sacrifice) ou le diable (plaisir).

M. C. E. Couture, agent de la Colonisation a parlé de l'établissement rural. Il a démontré que les fermiers avaient la mission apostolique d'étendre le christianisme partout au Canada en s'emparant de la terre. "C'est l'agriculture qui a fait les hommes et qui les a stabilisés. Qui aime la vie aime la terre."

M. l'abbé Gérard Levesque, aumônier diocésain de l'U.C.F., a démontré la nécessité de faire partie de l'association. Il a conseillé de prêcher plutôt par l'exemple que par les grands discours. "C'est la garantie de votre apostolat," dit-il. Pratiquer la charité et le reste viendra par surcroît et à l'explique le grand rôle que les dames ont à jouer dans la préparation de l'avenir des jeunes en les habituant à économiiser en vue de leur établissement.

M. Marcel Clément, sociologue à l'Université de Montréal et animateur du programme radio-phonique "Un monde s'édifie" a commenté ensuite le sens de la Doctrine Sociale de l'Église.

Il a étudié avec son auditoire le grand péché social de l'époque à savoir: l'individualisme, l'erreur condamnée par les encycliques. Il a démontré que cet individualisme se manifeste par notre absence d'acte et qu'il est conservé surtout dans notre pensée; il est secret. La formule de l'individualisme: "Je ne dois rien à personne."

Le conférencier étudia alors les 3 grandes réformes demandées par Pie XI dans son encyclique Quadragesimo anno: La réforme des mœurs et la réforme des institutions.

La réforme des mœurs se fait individuellement et correspond au grand commandement de l'amour de Dieu. Ce sont des institutions qui se réalisent quand on s'unit ensemble (association). Elle nous fait pratiquer le précepte de l'amour du prochain (fraternité). So dans la réforme des institutions il nous faut utiliser les techniques et ne leur jamais laisser prendre la place de la grâce; la domination de la matière (technique) dans le cadre de la matière.

Une seule règle est nécessaire pour opérer toutes ces réformes: C'est la charité, l'unité dans la pensée.

Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale de l'U.C.F. ne manqua pas d'intéresser les retraitantes. Elle leur rappela le rôle d'un membre d'une association professionnelle: connaître son mouvement, l'aimer, payer sa cotisation, le soutenir et faire de la propagande en sa faveur.

Elle a précisé davantage la première mission de l'association professionnelle qui est de faire l'éducation de ses membres sous toutes ses formes et ceci, par l'étude.

Mme Philippe Lapointe, présidente diocésaine, a su se rendre utile et répondre à toutes les questions touchant l'organisation de l'U.C.F.

Ces retraites remportèrent un vif succès. Toutes les dames sont parties convaincues qu'elles devaient travailler à la restauration sociale de la classe rurale en mettant à la base de leur travail; la charité.



LA VIE COMMENCE A 106 ANS! — C'est ce que vous pourriez conclure de l'enthousiasme de Mme Elizabeth Alexander si vous l'avez rencontrée à la célébration du 106e anniversaire de sa naissance, le 14 mars. Son avis sur la façon de vivre pour atteindre un âge avancé est: "Travailler fort et élever une grosse famille." La plus âgée parmi les citoyennes du comté de York, Mme Alexander survit à deux maris et à ses dix enfants. Toutefois sont encore vivants: 21 petits-enfants, 44 arrière-petits-enfants et 15 arrière, arrière, arrière petits-enfants. (Photo C.P.)

pour opérer toutes ces réformes: C'est la charité, l'unité dans la pensée. Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale de l'U.C.F. ne manqua pas d'intéresser les retraitantes. Elle leur rappela le rôle d'un membre d'une association professionnelle: connaître son mouvement, l'aimer, payer sa cotisation, le soutenir et faire de la propagande en sa faveur.

Elle a précisé davantage la première mission de l'association professionnelle qui est de faire l'éducation de ses membres sous toutes ses formes et ceci, par l'étude.

Mme Philippe Lapointe, présidente diocésaine, a su se rendre utile et répondre à toutes les questions touchant l'organisation de l'U.C.F.

Ces retraites remportèrent un vif succès. Toutes les dames sont parties convaincues qu'elles devaient travailler à la restauration sociale de la classe rurale en mettant à la base de leur travail; la charité.

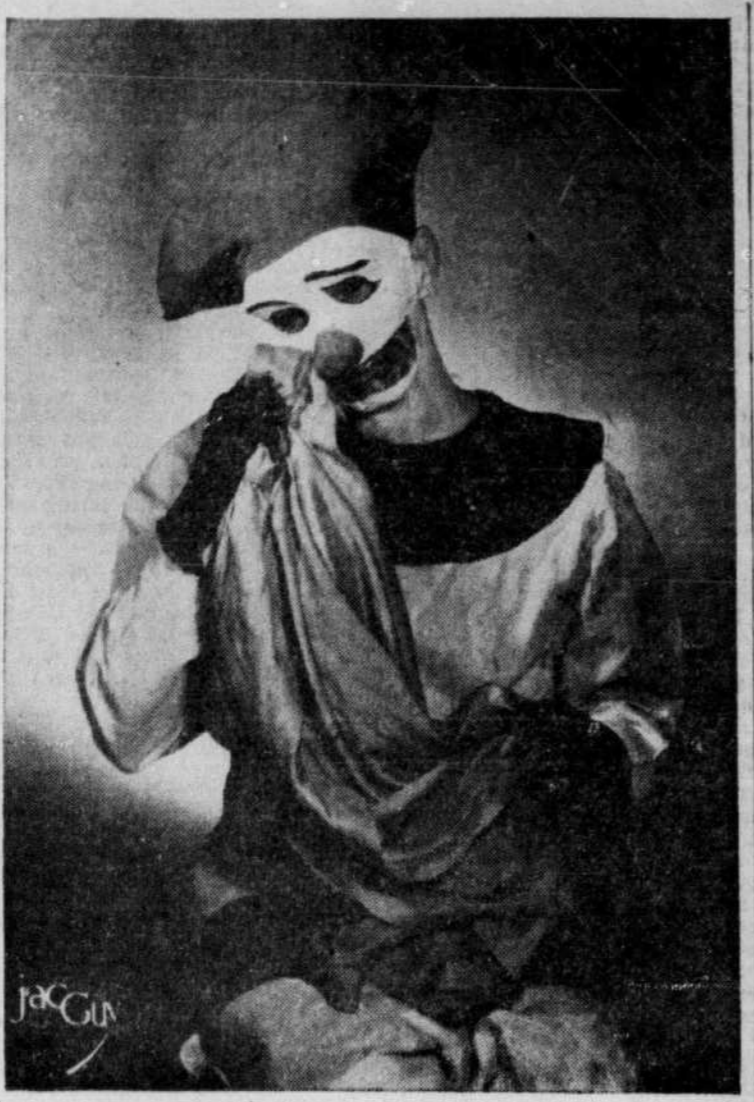
EATON Vestons sport pour le printemps. Modèles et couleurs dans des tissus favoris! 25.00. VETEMENTS POUR HOMMES, AU DEUXIEME, CHEZ EATON. T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL.

Now offering! UNE ASSURANCE À TRIPLE INDEMNITÉ. Confédération Life Association TORONTO. Vous toucherez vous-même des prestations généreuses en espèces en cas de la perte de certains membres. Avantage de vous assurer, consultez la.

RADIO CANADA LUNDI, 20 MARS SOIRÉE

6.00 P.M. CBF-Yvan L'intéressé. CBF-Variétés. CBF-Elle et lui. CBF-La chansonnette. CBF-Star Time. CBF-Nouvelles. 6.15 P.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CBF-Dites-moi. CBF-Nouvelles. CBF-Salle de bal. CBF-Au Carrefour. 6.30 P.M. CBF-La revue de l'act. CBF-Commentaires. CBF-Forum sportif. CBF-Nouvelles. CBF-État Express. CBF-Nouvelles. CBF-La lettre de soir. 6.45 P.M. CBF-En direct. CBF-En direct. CBF-En direct. CBF-En direct. CBF-En direct. 7.00 P.M. CBF-Un homme et son. CBF-Betty Phillips. CBF-La chansonnette. CBF-Bonjour cultiva. CBF-Nouvelles. CBF-En direct. 7.15 P.M. CBF-Métropole. CBF-Edmond Hoekri. CBF-Calvaire des. CBF-Dow Award. CBF-Jack Smith. 7.30 P.M. CBF-En direct. CBF-En direct. CBF-En direct. CBF-En direct. CBF-En direct. 8.00 P.M. CBF-Théâtre Molson. CBF-Programme music. CBF-Lux Radi. CBF-Jones double. CBF-La crime de. CBF-Ethel et Albert. CBF-Place Giralde. 9.00 P.M. CBF-Paris Swing. CBF-Podna. CBF-Rythme enchanter. CBF-Edmond Hoekri. CBF-Calvaire des. CBF-Dow Award. CBF-Jack Smith. 9.30 P.M. CBF-Paris Swing. CBF-Podna. CBF-Rythme enchanter. 10.00 P.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. 10.15 P.M. CBF-Musique d'étud. CBF-Revue actualité. CBF-Question 350. 10.30 P.M. CBF-Contes. CBF-Politique provinc. CBF-Commodia. CBF-Dernière édition. CBF-Nouvelles. CBF-Monday Magazine. CBF-Kay Armen. 10.45 P.M. CBF-En sourdine. CBF-En sourdine. CBF-En sourdine. CBF-En sourdine. CBF-En sourdine. 11.00 P.M. CBF-Adagio. CBF-Orchestre dans. CBF-Bonjour sport. CBF-Nouvelles. CBF-En direct. CBF-En direct. 11.15 P.M. CBF-Chançonnette. CBF-Musique. CBF-Serenade. 11.30 P.M. CBF-Musique légère. CBF-Musique. CBF-Orchestre. CBF-Nouvelles. CBF-En direct. CBF-En direct. 11.45 P.M. CBF-Chançonnette. CBF-Musique. CBF-Serenade. 12.00 P.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. 12.30 P.M. CBF-En direct. CBF-En direct. CBF-En direct. CBF-En direct. CBF-En direct. 1.00 A.M. CBF-En direct. CBF-En direct. CBF-En direct. CBF-En direct. CBF-En direct.

Les Beaux-Arts NOUVELLES DES STUDIOS DE LONDRES



LE CLOWN POU... L'animateur de l'émission Samedi-Jeunesse (Radio-Canada, chaque samedi a.m., de 10 h. 30 à 11 h. 30) a ses moments de bonne et de mauvaise humeur, mais c'est toujours pour la plus grande joie des jeunes qui écoutent ses chants et ses contes, ou qui, à la salle de l'Ermitage prennent part en personne à ses danses et à ses mimes.

"Samedi-Jeunesse", une émission vigoureuse

Aux postes du réseau français de Radio-Canada — Chaque samedi avant-midi, de 10 h. 30 à 11 h. 30 — Le clown Poum et ses "mimes"

Son nom l'indique, l'émission Samedi-Jeunesse s'adresse aux jeunes. Pourtant les adultes ne sont pas rares qui s'intéressent aux faits et gestes du clown Poum, de l'annonceur de la Fée à la baguette magique, les trois personnages qui rendent vivante cette heure de "variétés". Et la raison en est simple : le texte de Samedi-Jeunesse est soigné, il contient un lot d'aperçus "éducatifs" amenés de façon habile, et des "mimes" — espèces de jeux radiophoniques — dans lesquels les spectateurs qui assistent à l'émission, en la salle de l'Ermitage, jouent un rôle. Ces "mimes" portent très souvent, aux périodes liturgiques appropriées, des passages de la Bible, adaptés à la vie d'aujourd'hui; de la sorte, ces "mimes" sont à la fois très accessibles aux jeunes et réajustés, au yeux des adultes, une vigoureuse nouveauté. Il existe quelques programmes pour enfants à l'intention des auditeurs canadiens-français. Ce qui place incontestablement Samedi-Jeunesse au premier rang, c'est que tout d'abord le cabotinage en mesme est en ce programme pas de "jeunes vedettes", plus ou moins formés, qui viendraient se "produire" comme des "animaux rares"; ce sont des adultes qui jouent pour les jeunes et avec eux, sans

LA MODE ET LE CINEMA ANGLAIS

Le rôle de Kathleen Byron dans le film de J. Arthur Rank, "Pre-lude to Fame", est celui d'une femme égoïste, autoritaire, qui exploite un garçon de génie pour ses propres fins. Ce rôle exige une nombreuse et riche garde-robe. Le capitaine Molyneux, le célèbre courtier londonien, a dessiné une garde-robe comprenant des robes pour coquet, pour l'après-midi et le soir, dans une grande variété de tissus.

VALERIE HOBSON

Au cours de ses seize ans à l'écran, Valerie Hobson a fait plus d'un douzaine de films à Hollywood et un bien plus grand nombre en Angleterre. L'an dernier, elle a été l'une des vedettes anglaises les plus appréciées, soit cinq grands rôles en 12 mois. Très intelligente, Valerie s'intéresse un peu à tout. Son goût raffiné, joint à sa taille mince et élégante, en a fait "l'étoile la mieux vêtue de Grande-Bretagne". Elle estime qu'elle a eu plus de chance que la plupart des gens. Elle se souvient en particulier de l'ouverture des studios de Pinewood. Elle venait de rentrer des Etats-Unis où elle avait travaillé sous contrat. Elle avait été invitée à dîner à l'occasion de l'ouverture des nouveaux studios. Par

Au Saint-Denis

Une excellente nouvelle pour les cinéphiles; Fernandel, le roi des comiques, est à l'affiche, au Saint-Denis, dans la plus drôle comédie de la saison "L'héroïque Monsieur Boniface", le type même du film pétillant d'effets drôles, de scènes extravagantes et burlesques s'ajoutant les unes aux autres et tissant un réseau de rires ininterrompus. "L'héroïque Monsieur Boniface" raconte l'aventure d'un brave garçon, étalagiste dans un magasin de tissus, qui aime en secret une jolie vendeuse. Un soir, légèrement enrhumé, lui qui ne boit généralement que du lait, se rend chez lui, il trouve dans son lit un cadavre. Que va faire le pauvre Boniface? Et c'est là le début pour lui, d'une série de mésaventures. Desormais il se trouve en butte avec trois mauvais garçons: Alexandre, l'électeur; Michel Arlan, le costaud; Yves Demaud, le gavroche.

Henri Norbert et Roger Garceau dans un acte de Jean Cocteau

Le 23 mars prochain, Louise Darios fera ses adieux au public canadien en présentant un nouveau et dernier spectacle, en soirée, au théâtre des Compagnons. Louise Darios interprétera une sélection de belles chansons de son répertoire, et aussi une fantaisie de chansons humoristiques sur les sept péchés capitaux. Ces deux parties du spectacle seront accompagnées par Pierre Beaudet qui accompagne Louise Darios depuis plus d'un an.

Louise Darios et Roger Garceau dans un acte de Jean Cocteau

En 1925, Milstein réussit à sortir pour de bon de la Russie. Fort dépendant de laisser en arrière son meilleur violon, il arriva en Allemagne sans instrument et sans amis. Peu après, un de ses ardens admirateurs lui organisa un concert en lui fournissant un Stradivarius. Le Lokal-Anzeiger dit alors: "Milstein a eu un succès sensationnel. Le son est grand, personnel et vivace, sa technique impeccable, son interprétation irrésistible et sûre". Suivirent des tournées de concerts qui furent couronnées du plus brillant succès. A l'époque de la révolution russe, Milstein réussit à survivre, à pratiquer et à jouer à travers ces désordres. Finalement, à l'âge de 19 ans, il fit une première tournée de concerts à travers l'Europe, accompagné de son ami, le pianiste Vladimir Horowitz. Les deux jeunes gens jouèrent conjointement avec Regina, la sœur de Horowitz, comme accompagnatrice de Milstein.

Gala annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Les profits vont aux lauréats. Le Gala Artistique de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal aura lieu le 18 mai prochain, en la grande salle des spectacles, au Monument National. Toute réponse doit parvenir avant le 15 avril, à midi. Aucun candidat ne sera accepté après cette date.

"AMES REBELLES" AU CHAMPLAIN

Le film "Ames rebelles", qui est à l'affiche du Champlain pour cette semaine, a comme principaux vedettes Tyrone Power et Joan Fontaine, et aussi au nombre de ses interprètes Thomas Mitchell, Henry Stephenson, Nigel Bruce, Philip Merivale, Sara Allgood et Gladys Cooper. Anatole Litvak a dirigé ce film de grande classe, basé sur le célèbre roman d'Eric Knight.

Il n'est pas nécessaire d'avoir lu ce livre puissant pour goûter parfaitement le film. Pour une fois le scénariste a réussi un coup de maître en donnant le suc de l'oeuvre en un court résumé photographique, et en écrivant un dialogue qui contient des tirades assez longues mais d'une valeur dramatique incomparable.

"Au-dessus de tout cela, dit Joan Fontaine, il y a quelque chose de grand, d'indéfinissable qui s'appelle l'honneur, un sentiment plus fort que l'esprit et qui nous indique le chemin". Voilà le thème de ce film qui comporte une leçon très précise dont chacun pourra faire son profit.

Joan Fontaine s'acquitte à merveille de son rôle dans "Ames rebelles", dans une interprétation digne de "Rebecca" et de "Suspicion".

L'action du film se déroule pendant la dernière guerre, qui devient en quelque sorte un personnage qu'on ne voit jamais mais dont on sent toujours la présence. Anatole Litvak a réussi là un de ses meilleurs films.

Samson and Delilah. Cecil B. DeMille's Masterpiece. Hedy Lamarr, Victor Mature, George Sanders, Angela Lansbury, Henry Wilcoxon. 3350, RUE SAINT-LAURENT (Tramway 9-52-55) CESCOIR GRANDE PREMIERE de "AIMER" la pièce de l'amour et de la femme, avec HENRI NORBERT YVETTE THUOT (Grand Prix du Festival d'art dramatique du 12 mars) PAUL COLBERT - JACQUES DUMOULIN - JACQUES BILODEAU - HUGUETTE DAOUST Location: ED. ARCHAMBAULT, MA. 6201, W. LINDSAY, MA. 7701. Reservation: BE. 6209. Billets: \$1.50, \$1.10, \$0.85.

ERROL FLYNN in "MORNING GLORY" ALICIA SMITH in "MY FOOLISH HEART" 2 SEM. Palace.

"CHALLENGE TO LASSIE" EDWARD GIBSON DONALD CRISP GERALDINE BROOKS AND LASSIE IMPERIAL. "FONDA - O'HARA IMMORTAL SERGEANT" 2 SEM. Orpheum.

ST. DENIS DES SAMEDI Marie Madeleine PÉCHERESSE

DEMAIN SOIR au Gesù LE MARCHEUR de Yves THERIAULT DISTRIBUTION: HUGUETTE OLIGNY JEAN DUCEPPE ROBERT RIVARD MARCEL SYLVAIN ELEANOR STUART BENOIT FAUTEUX La première est sous la présidence d'honneur de M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, et de Madame Bruchési. Il ne reste que quelques billets L'Ancester 4453

SUR NOS ONDES

LUNDI, 20 MARS CBF, 3 h. p.m.: Les chefs-d'œuvre de la musique... CBF, 10 h. 15 p.m.: Des étudiants de l'Université de Montréal... MARDI, 21 MARS CBF, 3 h. p.m.: Les chefs-d'œuvre de la musique... CBF, 10 h. 15 p.m.: Des étudiants de l'Université de Montréal...

Gazette artistique

Nathan Milstein en récital au Plateau. Le violoniste Nathan Milstein, qui donnera un récital au Plateau le 22 mars, est âgé de 45 ans. Il naquit à Odessa, le 31 décembre 1904. Il étudia d'abord avec le professeur Stoliarski, et plus tard avec Léopold Auer à Pétersbourg. Le spectacle se terminera par un acte bijou du même auteur, plein de jeunesse, de fraîcheur "Les Grands Garçons" avec pour la première fois sur la scène Jacques Bilodeau et Henri Norbert. La location est ouverte pour ces spectacles (Dimanche matinés chez Ed. Archambault).

Horcine des cinémas

ST-DENIS: "L'héroïque M. Boniface" 12 h. 15, 2 h. 30, 8 h. 30, 9 h. 45. 1 h. 50, 5 h. 07, 8 h. 24. CINEMA DE PARIS: "Ames rebelles" 11 h. 13, 1 h. 45, 4 h. 13, 6 h. 41. CHAMPLAIN: "My Foolish Heart" Lundi, mardi, vendredi: 12 h. 2 h. 40, 4 h. 30, 7 h. 9 h. PALACE: "Ames rebelles" 10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 45, 3 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45. LOEW'S: "Samson and Delilah" 10 h. 12, 15, 2 h. 30, 4 h. 50, 7 h. 05, 9 h. 25.

LA POSSÉDÉE A L'AFFICHE ELECTRA

La station Liturgique hebdomadaire à Montréal

Quatrième dimanche

A Notre-Dame

M. le chanoine Clavel, poursuivant la station quadragésimale, a consacré son quatrième sermon à "l'homme en quête du bonheur."

"Peut-on parler du bonheur quand la plupart ne parient que du malheur des temps?" Oui, car l'homme est fait pour le bonheur.

"Nous sommes faits pour le bonheur. Il ne pouvait être autrement de la part du créateur. Notre Père qui ne peut vouloir que notre bien.

"La création est un acte de bonté. L'homme en quête du bonheur."

animaux, par les lois de l'instinct. Les hommes par les lois morales qui sont comme le "mode d'emploi" de leur liberté.

"L'homme raisonnable, l'homme chrétien surtout doit vérifier sans cesse son orientation et la rectifier au besoin.

Le temps du Carême est destiné à ce travail de la sainteté: Travail pour notre bonheur le plus grand qui soit ici-bas.

Le temps du Carême est destiné à ce travail de la sainteté: Travail pour notre bonheur le plus grand qui soit ici-bas.

A Saint-Jacques

Poursuivant ses commentaires évangéliques, le Père Germain-Marie a paraphrasé, en ce quatrième dimanche du carême l'évangile de la multiplication des pains.

Ce n'est pas au hasard que notre Mère la Ste-Eglise a fixé dans sa liturgie l'évangile de la multiplication des pains en ce 4e dimanche du carême.

Muni du secours de Notre-Dame, je vous parlerai: I de la nécessité de la sainte communion; II. Je vous rappellerai à quelles conditions elle est pour nos âmes l'aliment nécessaire et le viatique de la bienheureuse éternité.

La grâce habituelle informe nos âmes et leur confère une deuxième vie: la vie surnaturelle; de sorte que la nature divine produit en nous, par son don, une qualité qui nous fait participer accidentellement à Dieu.

Or cette vie de surnature confère au baptême non seulement la vie surnaturelle mais accrue sans cesse, afin de produire des actes surnaturels. Si notre corps a besoin d'une alimentation fortifiante, l'âme doit avoir la sienne pour l'empêcher de vivre en belle charnelle et se hisser à une hauteur morale telle qu'elle se conduise en fille digne de Dieu.

Et comme la sainteté est inséparable du service du prochain, travailler à l'acquisition c'est travailler à procurer le bonheur des hommes sur terre autant qu'il est possible.

4. Les Commandements de Dieu, voilà le code du bonheur - Le Créateur a réglé le monde de la matière par les lois physiques. Les

tal, éternel, infini, et qui, à cause de cela même, a le droit de tout demander et permet au dévouement de s'exercer avec le maximum d'intensité.

La cause du Christ est assurée du succès. Le premier qui l'a servi, le Christ lui-même est le seul homme qui de droit, parce que le propre Fils de Dieu, a atteint le Père du premier coup, l'a vu face à face dès sa conception, n'a pas cessé un seul instant, au milieu des travaux et des souffrances de ce monde, de conserver sous sa pauprière immense vision de la Joie sans crépuscule à laquelle nous sommes tous conviés. Le Christ est l'Homme qui triompha à jamais. Or, cet Homme même nous invite à nous donner, nous aussi, à son oeuvre de Rédemption et de Béatification de l'humanité.

Le démon connaît fort bien les merveilleux effets de la communion. Aussi il a inventé mille machinations pour en détourner les fidèles. A certaines époques de l'histoire de l'Eglise, on désertait la table sainte. Et de nos jours, est-il rare de voir des catholiques passer 10, 20, 30 ans sans communier ?

Que de catholiques font leurs Pâques pour dire qu'ils les ont faites, et cela sans changement dans leur conduite! Que d'âmes qui communient sans intention droite et de façon bien imparfaite! Que dire alors de ceux qui, se trouvant devant le pain, se précipitent à la table sainte oubliant que la communion doit être immolante; nous devons y chercher la force de porter notre croix et immoler toutes nos attaches au péché.

Le P. Robert Bernier cite d'abord une série de témoignages montrant que la jeunesse d'aujourd'hui - américaine, canadienne, japonaise, fasciste, communiste, chrétienne - ressent un immense besoin de dévouement, de don de soi à une cause. Il poursuit en faisant l'analyse de cette psychologie d'aujourd'hui. Nous reproduisons ici les lignes maîtresses de son développement.

Au Gesù

Je n'ai la conviction profonde: ces témoignages signifient que malgré des crimes et des misères faciles à décrire et souvent déplorables, nous vivons une époque de grandeur - du moins, que la jeunesse de notre époque est mûre pour la grandeur et que, nous, les âmes, nous serions les plus lâches des hommes si nous allions la découvrir en n'ayant rien à lui proposer à notre suite. Cette aspiration à un don de soi, intégral, sans retour, cette prise de conscience de la nécessité absolue du dévouement, jaillissant de tous les coins de la planète à la fois, restera, j'en ai confiance, la caractéristique dominante de notre âge, de l'âge que vous vivez.

Succédant à des siècles d'égoïsme foncier, de préoccupations tellement "personnelles", de rivalités d'intérêts, de chicanes de groupes morales et indéfiniment regroupés, ce nouvel âge révèle une jeunesse de générosités inexploitées, touche des points sensibles qui nous donnent envie de crier, ouvre nos yeux à des vérités que nous avions voilées. Nous commençons à voir que l'homme se meurt d'égoïsme, de recherche de son intérêt propre, de luttes pour son plaisir, son avantage, ses bénéfices. La jeunesse de l'univers entier a le haut-le-cœur devant cet individualisme féroce qui exploite les autres à son profit, et qui ne réussit même pas à trouver la joie en lui-même.

Si vous voulez que la jeunesse vous respecte, présentez-lui une cause digne d'elle, pour cette cause elle va se battre. Si vous n'êtes pas capables de demander parce que vous ne donnez rien vous-mêmes, si vos possessions vous ont pour le cœur au point que vous ne sachiez plus servir une oeuvre plus grande que vous, si vous possédez seulement le sens de l'autorité, sans le sens de la communauté, la jeunesse vous lancera au visage le mot qui vous exclut de l'aventure du monde à construire, de la communion des cœurs neufs, de l'air pur des grandes routes, du travail fraternel, le mot gouaillier, plus méprisant que vous ne croyez: égoïste. Si vous êtes des blasés, cramponnés à des formules verrouillées de sagesse matérialiste, si vos attitudes constituent une invitation permanente à éteindre l'étincelle du risque et de la création, si vous n'avez à offrir que des pièces de métal, la jeunesse, la jeunesse, la vraie, la jeunesse jeune, celle qui compte, qui porte en elle un monde meilleur qui doit naître, au cœur de laquelle couve le feu des refontes, qui, parce qu'elle est capable d'un dévouement sans bornes, l'est aussi des superbes dégâts, la jeunesse vous crachera!

Mais si vous incarnez en vous personnes l'indestructible jeunesse de l'esprit et du cœur, si, tout en rendant actuelles et vivantes les acquisitions du passé, vous représentez aussi les conquêtes de l'avenir, les jeunes ne seront pas pour vous des étrangers, presque des ennemis n'attendant que le moment de vous faire sauter, mais ils seront vos fils et vos filles.

Osez demander. Mais n'allez pas demander l'importance qu'on n'aurait pas le droit de vous prêter. S'il est une valeur avec laquelle on ne joue pas, c'est le dévouement. Il est sacré. En matière de dévouement plus qu'en toute autre, on n'a pas le droit de tromper les hommes, parce que si on le fait, on n'a plus le droit de s'attendre à ce que l'humanité vous respecte.

La prière n'est pas un contrat, entre Dieu et moi, où Dieu s'engage de m'exaucer à condition que je lui répète un certain nombre de formules.

Elle n'est pas une cérémonie facultative, comme une incantation que je lui adresse quand ça va mal, ou quand j'ai peur de la mort. Elle n'est pas non plus un procédé honnête qui me permet de changer la volonté de Dieu et de l'incliner à faire la mienne.

La prière, c'est la reconnaissance de la maîtrise de Dieu. Au cœur d'une prière n'est bonne si elle se commence d'abord par accepter Dieu et la volonté de Dieu.

N.S. a dit qu'elle est la prière et que c'est la prière qui nous rend dignes de Dieu.

excusée. Cela est vrai pourvu que je tième compte de cet élémentaire principe de sens commun l'homme prie en homme et Dieu exauce l'homme.

1) L'ancien Testament nous raconte l'histoire de Job. Ecoutez et dites-moi si cette histoire ne ressemble pas à la vôtre. Job était un homme intègre, droit, profondément soumis à Dieu. Tellement que Dieu était fier de lui et qu'il l'appelait "mon serviteur Job".

Un jour, il permet à Satan de l'éprouver. D'un seul coup, il perd tous ses enfants et tous ses biens. Job est affligé mais il se résigne et accepte sans révolte l'épreuve de Dieu. "Dieu m'a tout donné, Dieu m'a tout enlevé. Que son nom soit béni".

Mais l'épreuve n'est pas finie. Il devient lépreux, maladie cruelle et incurable. Lentement son corps se recouvre de plaies de la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête.

Le pauvre vieux Job, le plus fidèle ami de Dieu, le plus intégral des hommes, le plus digne des favoris de Dieu, devient une plaie honteuse et purulente qui se tord, solitaire et sans espoir, sur un tas de déchets. La lepra, c'est la malédiction de Dieu. Personne ne viendra le secourir, il devra mourir seul, dehors, sous le soleil et sous la pluie.

Sa femme lui a donné son conseil: "Maudis Dieu et donne-toi la mort".

L'épreuve est trop lourde. Job est épuisé, il ne peut plus accepter. Dieu a dépassé toute mesure. Il ne blasphème pas. Il prie encore, mais sa prière est une longue plainte où il étale son innocence, prouve son innocence, crie son indignement sur son innocence au ciel sans que Job qui pleure et Dieu qui frappe.

"Priez le jour où je suis né. Pourquoi, mon Dieu, avez-vous donné la vie à un malheureux comme moi? Il fallait m'anéantir dans le ventre de ma mère!"

"Je suis innocent. Je le sais que je suis innocent. Mais vous, mon Dieu, le savez-vous que je suis innocent? Prenez-vous donc plaisir à poursuivre un innocent et à frapper l'oeuvre de vos mains?"

"Je suis la risée de tous mes amis. J'ai honte de mon malheur. Est-ce donc ainsi que vous traitez la vertu? Est-ce là la récompense de mes bonnes oeuvres? Et pendant que moi j'expie pour des crimes que je n'ai pas commis les méchants rôdent autour de moi, heureux et prospères? Où est-elle donc la justice?"

Enfin Dieu paraît devant son serviteur épuisé et découragé. Les paroles de Dieu sont admirables mais vous allez voir que ce sont les paroles d'un Dieu... Il ne lui parle pas de sa révolte ni de ses plaintes. Il dit: "Ma colère est allumée contre toi, mais je ne dirai rien à ton sujet." Il lui dit: "Job, tu voulais paraître devant moi, te voilà. Je vais t'interroger et tu vas m'instruire..."

Quoi répondre? Il a fallu 37 chapitres pour consigner la plainte de Job. Il n'a fallu que deux lignes pour transcrire sa réponse à Dieu. Il dit: "N'ai rien à répondre. Je viens de comprendre qui vous êtes, je me repens et j'accepte."

Dieu n'a pas écouté les longues prières de Job. Mais cet acte d'adoration et de soumission... je comprends et j'accepte... le touche profondément. Il rend à Job la santé et tous ses biens.

Dieu l'exauce en Dieu. Il ne l'a pas exaucé en lui rendant la santé et ses biens, il l'a exaucé en lui donnant la grâce. "Je comprends et j'accepte". Ensuite il lui a rendu la santé.

Il est bien certain que l'épreuve n'a pas été envoyée à Job pour qu'il la refuse, elle lui a été envoyée pour qu'il l'accepte. La plus grande grâce que Dieu puisse faire à un homme, ce n'est pas de lui garantir son épreuve, c'est de lui faire comprendre pourquoi il lui l'éprouve.

2) Mais alors, me direz-vous, à quel sert-il de prier, puisque Dieu agit comme il l'entend? Pour faire sa volonté, il n'a pas besoin de mes prières! Pourquoi prier pour que sa volonté soit faite? Parce que vous serez d'autant plus heureux que cette volonté-là sera réalisée et d'autant plus malheureux qu'elle ne sera pas réalisée. Et d'autres termes, ce n'est pas l'accomplissement de votre volonté qui vous donnera le bonheur.

Regardez vos enfants jouer après la classe. Des cris de sirène, des courses folles, l'ivresse du mouvement et de la vie en liberté.

Paraissez dans ce bruyant concert et dites à vos enfants d'aller faire leurs devoirs.

Ecoutez la prière de vos enfants: "Maman, pourquoi m'embêchez-vous de jouer? J'ai besoin de jouer, il faut bien prendre un peu d'air, l'école, c'est terriblement ennuyant, Maman, veux-tu me laisser jouer?"

main vous avez déjà oublié votre désir d'aujourd'hui.

Au fait, que demandez-vous quand vous priez? La santé... un peu de fortune... un peu d'amour, le succès... et surtout l'universelle prière: ne pas mourir. Si Dieu avait entendu toutes les prières depuis le commencement du monde, tous les humains seraient encore vivants et en parfaite santé. y compris Adam et Eve!

Et si Dieu vous accordait la santé, la fortune, le succès, l'amour et une vie sans fin, diriez-vous que vous avez été exaucés? Et ne voyez-vous pas que c'est elle la volonté de Dieu... que vous soyez en santé et heureux pour toujours?"

Et c'est pourquoi il faut prier pour que soit faite la volonté de Dieu. Parce que la réalisation de cette volonté de Dieu est votre unique garantie de bonheur.

Le jour où Dieu cessera de faire sa volonté en vous, ce jour-là vous serez bien malheureux!

L'enfant qui se révolte et qui se cabre devant ses parents est un être bien à plaindre: tout ce qu'il aura dans sa vie solitaire, il devra le gagner péniblement par lui-même car les parents abandonnent à lui-même un enfant révolté.

Mais l'enfant docile et soumis qui se plie aux volontés de ses parents sera comblé. Non pas parce qu'il le mérite, non pas parce qu'il a des droits, non pas parce qu'il passe son temps à demander des faveurs, mais parce que gratuitement et spontanément, les parents voudront reconnaître cette docilité et cette soumission de leur enfant.

Ainsi de Dieu par rapport à nous. Toute bonne prière est toujours exaucée, dans ce sens que rien n'est plus agréable à Dieu qu'une âme qui est humble.

Calculez maintenant l'immenité des faveurs que Dieu peut accorder quand il a discerné de par le monde cette chose si rare: une âme qui reconnaît que c'est Lui qui est Dieu."

A l'Immaculée-Conception

Après avoir vu l'action spirituelle et sociale de l'Eglise sur les travailleurs et sur les patrons, le Père Emmanuel Bouvier, dans son sermon du carême, a discuté la solution chrétienne de collaboration et de solidarité proposée par Pie XI et Pie XII dans leurs

encyclopédies et leurs discours. En fait, dans son discours du 7 mai dernier, Sa Sainteté Pie XII propose une véritable charte de collaboration entre le capital et le travail.

Economie nationale

Les activités économiques d'un pays doivent concourir au rendement national maximum constitué par la somme totale des biens et des services dont doivent bénéficier les membres d'une société; car un système économique équilibré est celui qui parvient à une juste distribution de toutes les richesses et biens économiques. Ce revenu national maximum va dépendre à son tour de la production nationale maximum, laquelle est conditionnée par l'apport de chacune des classes constituant les différents facteurs de production, c'est-à-dire: l'apport des patrons, celui des ouvriers, celui des consommateurs et celui des unions ouvrières. Or dans son allocation, le Pape mentionne explicitement que le capital et le travail "vivent en din de compte du bénéfice net et global de l'économie nationale" et que "des deux côtés on a intérêt à voir les dépenses de la production nationale proportionnelles au rendement."

Cette communauté d'intérêts et de responsabilités dont nous venons de parler, mes frères, dans l'oeuvre de l'économie nationale, Pie XII affirmait que son prédecesseur en avait suggéré la formule concrète et opportune, lorsque dans son Encyclique Quadragesimo Anno il recommandait l'organisation professionnelle dans les diverses branches de l'industrie. Et pourtant, depuis 25 ans, s'est-on évertué à élaborer d'autres formes juridiques de l'économie sociale. Nous avons élaboré la forme du dirigisme ou la forme des contrôles, les communistes ont élaboré la forme de la planification, les plus timides d'entre nous ont élaboré la forme de la nationalisation. Reste à prouver qu'au-dessus de toutes ces formes, il existe une formule d'ordre et de liberté, celle de l'organisation professionnelle.

Economie et solidarité

Après avoir vu l'action spirituelle et sociale de l'Eglise sur les travailleurs et sur les patrons, le Père Emmanuel Bouvier, dans son sermon du carême, a discuté la solution chrétienne de collaboration et de solidarité proposée par Pie XI et Pie XII dans leurs

calculer maintenant l'immenité des faveurs que Dieu peut accorder quand il a discerné de par le monde cette chose si rare: une âme qui reconnaît que c'est Lui qui est Dieu."

Nationalisation

Il existe une autre formule que désapprouve tout particulièrement Sa Sainteté Pie XII, c'est celle de résoudre les difficultés sociales par l'étatisation ou la nationalisation des entreprises. Comme vous le savez, l'Eglise, par son Souverain Pontife Pie XII dans son en-

Planification

Les communistes ont proposé comme formule, cette formule simpliste de la planification. La planification, comme vous le savez,

comporte un ensemble de dispositions arrêtées en vue de l'exécution d'un projet. Il ne s'agit pas simplement de prévisions ou de conjectures, mais de directives qui ont un caractère de force et d'obligation. C'est la formule la plus simple qu'emploie la Russie soviétique et les pays satellites. La meilleure distribution des ressources dans ce cas dépend d'un bilan, d'un calcul imposé par l'autorité suprême des Soviats. La collaboration, l'initiative et la responsabilité dépendent d'une soumission complète et entière à ces calculs et la collaboration entre le capital et le travail est une collaboration commandée sous la surveillance d'une autorité de fer. Inutile de vous dire que la supériorité du régime n'a pas encore fait ses preuves, puisque les spécialistes de la planification soviétique ont encore beaucoup de difficultés à prouver la supériorité de leur régime au point de vue de rendement social sur le régime actuel. On n'a qu'à voir les différenciations de salaires, à voir les misères que provoque un travail commandé, un travail fait sous la surveillance d'espions qui ne cherchent qu'à vous suppléer. L'homme ne donne son rendement maximum que s'il travaille dans un esprit de liberté et de responsabilité et non pas dans un esprit d'esclavage et de surveillance de fer.

Les contrôles

Le deuxième régime, le régime des contrôles implique une intervention systématique de l'Etat dans l'orientation de l'économie. Ce dirigisme s'est manifesté par la régularisation de la concurrence, la politique de l'argent à bon marché, l'action de l'Etat sur les banques, le budget cyclique, les contrôles des prix, des loyers et des crédits. Toutefois, même avec une économie de contrôle, la collaboration des organisations professionnelles s'impose, surtout celle du capital et du travail, sans quoi toute politique de dirigisme est vouée à l'échec.

Nationalisation

Il existe une autre formule que désapprouve tout particulièrement Sa Sainteté Pie XII, c'est celle de résoudre les difficultés sociales par l'étatisation ou la nationalisation des entreprises. Comme vous le savez, l'Eglise, par son Souverain Pontife Pie XII dans son en-

Nationalisation

Il existe une autre formule que désapprouve tout particulièrement Sa Sainteté Pie XII, c'est celle de résoudre les difficultés sociales par l'étatisation ou la nationalisation des entreprises. Comme vous le savez, l'Eglise, par son Souverain Pontife Pie XII dans son en-

Le DEVOIR à Québec

En vente tous les soirs VERS 6.30 HEURES.

Retenez votre exemplaire chez un des dépositaires suivants :

- BOURDOIN, P., Hôtel-Dieu.
BURNS, THOMAS, 65 Buade.
C.P.R., COMPTOIR, Gare du Palais
CHATEAU CHAMPLAIN, 391 St-Paul.
CHATEAU FRONTENAC, Québec.
CITADELLE CIGAR STORE, 19 Desjardins.
CLUB DES MARCHANDS, 356 boul. Charest.
COTE, JOS., No 15, Basse-Ville.
COTE, JOS., 17 Buade.
COTE, JOS., 26 St-Jean.
COTE, JOS., 105 St-Joseph.
COTE, JOS., 459 St-Joseph.
COTE, JOS., Succ. No 10.
COTE, JOS., 13 Chemin Ste-Foy.
COTE, JOS., 332 St-Jean.
DOYON, JOS., 36 St-Louis.
GAGNON, HENRI, 56 Palais.
GIGUERE, J.-E., 233 St-Joseph.
GIGUERE, J.-E., 357 St-Joseph.
GIGUERE, J.-E., 59-61 Buade.
HOTEL CLARENDON, 57 Ste-Anne.
HOTEL CLARIDGE, 220 Grande Allée.
HOTEL MONTCALM, 161 St-Jean.
HOTEL ST-LOUIS, United Cigar.
HOTEL ST-ROCH, 230 St-Joseph.
HOTEL VICTORIA, Jos. Côté, No 14.
HUNT, JOS., 276 St-Jean.
LACHANCE, ANDRE, 144 Cartier.
LANGLOIS, EDGAR, 42 St-Jean.
MAISON TOURISTAIDE, 18 Ste-Ann.
PHARMACIE BOISSINOT, 849 Chemin Ste-Foy.
PHARMACIE GRANDE-ALLEE, 86 Artigny.
PHARMACIE PASTEUR, 174 St-Jean.
PHARMACIE SOUCY, 85 Cartier.
STATION SILLERY, coin des Erables et St-Cyrille.
TABAGIE DE LA FABRIQUE, Québec.
TABAGIE DESJARDINS, 124 Crémazic.
TABAGIE MONTCALM, 17 Chemin Ste-Foy.
TABAGIE DU PARC, 120 Bourlramaque.
TABAGIE GARNIER, 1625 Sheppard, Sillery.
TABAGIE GAUTHIER, Chemin St-Louis et Magloire.
TRAVERSE DE LEVIS, Tous les comptoirs.
UNITED CIGAR STORE, 170 St-Jean.

Tout nouveau dépositaire recevra "Le Devoir" avec un minimum de 2 exemplaires.

Pour toute information concernant la distribution et la vente au numéro ou à domicile dans Québec communiquer avec notre distributeur :

M. ARMAND LAMOTHE, Tél. : 7-4011, Québec.

ANNEE SAINTE VOYAGE EN EUROPE

Ce coupon me donne droit de participer au tirage d'un pèlerinage en Europe en 1950 sans autres conditions que celles énumérées ci-dessous.

1 - Répondre correctement à la question posée.

2 - Retourner le coupon dûment rempli à l'adresse suivante: Chef du tirage, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Toutes les semaines, un coupon semblable sera inséré dans le journal. Augmentez vos chances en remplissant autant de coupons que vous le désirez.

A NOTER : Aucun employé de L'Imprimerie Populaire et de "Devoir" n'est éligible.

COUPON

QUESTION : Combien de pèlerinages en Europe seront organisés sous les auspices du "Devoir" en 1950 ?

REPONSE :

NOM :

ADRESSE : VILLE :

COMTE : PROVINCE :

Les ventes au détail maintiennent un volume assez élevé dans la région

Les difficultés de crédit sont cependant plus nombreuses et le nombre des faillites commerciales demeure toujours élevé

Les ventes au détail effectuées dans la région de Montréal cette semaine seraient un peu plus considérables que celles de la semaine précédente et monteraient en volume sur celles de la période correspondante de l'an dernier.

Le rapport de Dun & Bradstreet précise également que la plupart des hôteliers du Nord ont enregistré une augmentation considérable de leurs chiffres d'affaires, alors que les touristes américains et même les amateurs de ski de la métropole canadienne sont venus en grand nombre profiter de ces derniers beaux jours de la belle saison.

Bourse de Montréal

Fermeture des cours le 17 mars

Table with columns: Ouv. Haut Bas Ferm. and various stock symbols like Abitibi, Agropur, Alum. Léd., etc.

RAPPORTS FINANCIERS

Davis Leather Co.

Les résultats de Davis Leather Company en 1949 ont reflété la hausse du coût de revient, une concurrence plus vive ainsi que la réduction projetée des inventaires de produits ouvrés.

Un bénéfice à la vente de placements avait été de \$102.6%.

Le contrôle du change et les restrictions sur les importations dans les pays qui constituent les principaux marchés d'exportation, continuent d'entraver les opérations, signale M. J. A. Gardner, président; il ajoute que le marché



M. FERNAND JARRY, président de Jarry Automobile, Ltd., qui vient d'être élu président de Montréal Automobile Trades Association.

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours fournis par A. M. KIDDER & Co 388 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Table listing international bonds with columns for country, value, and price.

Les pétroles de l'Ouest Plus de cent puits ont été complétés en Alberta depuis le début de janvier

Au cours de la semaine dernière, neuf puits de pétrole furent mis en production en Alberta. Depuis le début de l'année, 103 puits ont été complétés, 72 producteurs de pétrole, 5 producteurs de gaz naturel.

On a également choisi la semaine dernière onze endroits où forer de nouveaux puits. Huit de ces derniers sont situés dans des champs déjà explorés alors que les trois autres représenteront des puits d'essai.

LE Puits EXCELSIOR N° 2

L'attention a été retenue cette semaine sur le champ Excelsior, situé à 14 milles au nord d'Edmonton, alors que le puits Imperial Excelsior n° 2 a révélé une couche productive de 129 pieds d'épaisseur, soit de deux à trois fois plus épaisse que celle traversée dans les quatre puits déjà complétés dans ce champ.



M. LEONARD LAUZON, qui vient d'être réélu président du Comité d'administration de l'industrie d'automobiles de Montréal et district.

Warwick scolaire vend un emprunt

La Commission scolaire du village de Warwick, dans le comté d'Arthabaska, a vendu lundi soir une émission de \$140,000 d'obligations, par séries vingt ans. L'emprunt comprend \$65,000 à 2% net, \$45,000 à 3% net, \$30,000 à 3 1/2% net.

Les obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er avril 1950 et elles échoient du 1er avril 1951 au 1er avril 1970 inclusivement.

Les chargements de wagons ont été moins élevés la semaine dernière

OTTAWA, 20 (C.P.) — Les chargements de wagons sur les chemins de fer canadiens pour la semaine terminée le 11 mars auraient été quelque peu moindres, note aujourd'hui le Bureau fédéral de la statistique.

Tableau comparatif showing wagon loadings for 11 mars 1950, 4 mars 1950, and 12 mars 1949.

Tableau cumulatif showing wagon loadings for 11 mars 1950, 12 mars 1949, and 13 mars 1948.

Plus de \$7 milliards ont été versés en gages et salaires au pays en 1949

Augmentation d'environ 7% comparative aux résultats obtenus en 1948

Ottawa, 20. (C.P.) — Le revenu touché par les Canadiens l'an dernier aurait atteint \$7,680,000, soit une augmentation de 7% environ sur celui indiqué en 1948.

Bourse de Toronto

Fermeture des cours le 19 mars

Table with columns: Ouv. Haut Bas Ferm. and various stock symbols like Anglo Can., Arjon, Atlantic Oil, etc.

Curb de Montréal

Fermeture des cours le 17 mars

Table with columns: Ouv. Haut Bas Ferm. and various stock symbols like Abitibi, Agropur, Alum. Léd., etc.

Moyennes hebdomadaires de la Bourse et du Curb de Montréal

SEMAINE SE TERMINANT LE 17 MARS 1950

Table showing weekly averages for various stock indices and sectors.

MOYENNES DE MONTREAL

Table showing daily averages for various stock indices.

Moyenne à la Bourse de Montréal

17 19 15

Table with columns: Perm hier, Perm av., Max. 1950, etc.

MARCHE DES GRAINS

WINNIPEG

Table listing grain market prices for various commodities like wheat, barley, etc.

MARCHE DES GRAINS CHICAGO

Table listing grain market prices for various commodities in Chicago.

Moyennes hebdomadaires de la Bourse et du Curb de Montréal

SEMAINE SE TERMINANT LE 17 MARS 1950

Table showing weekly averages for various stock indices and sectors.

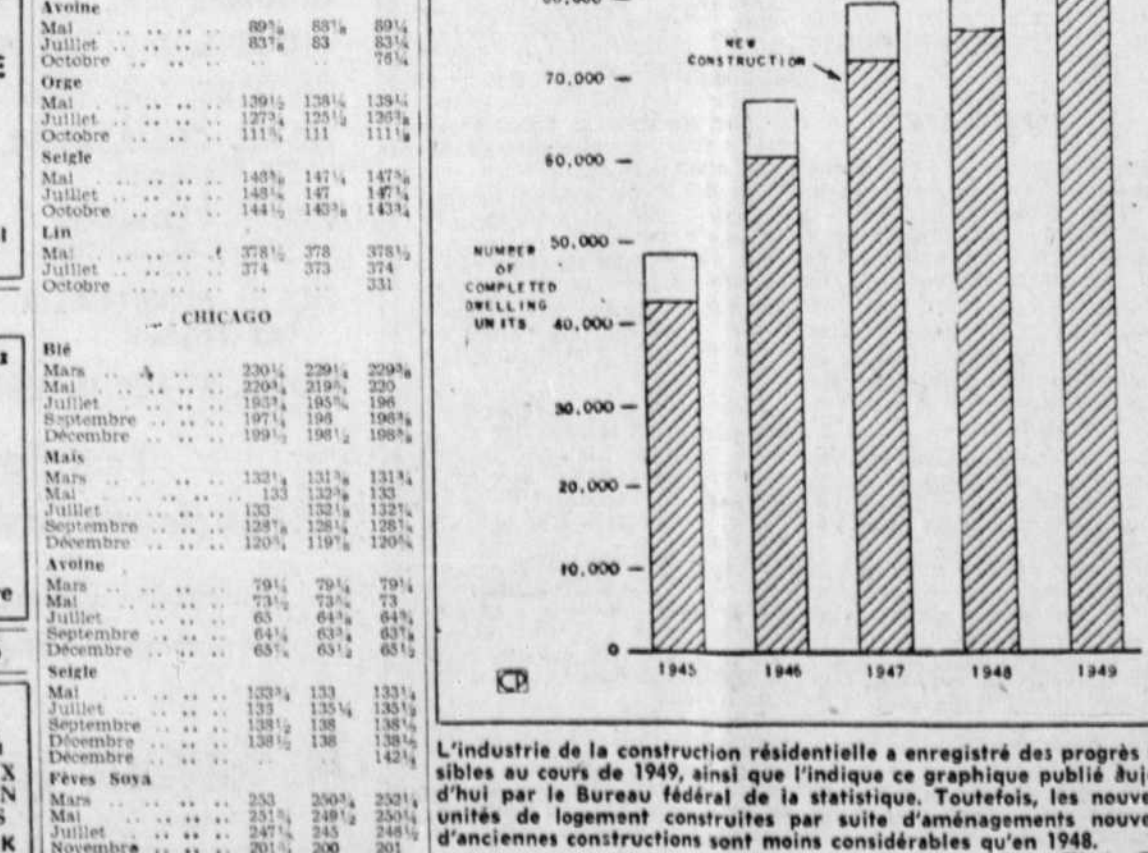
MOYENNES DE MONTREAL

Table showing daily averages for various stock indices.

CARTES D'AFFAIRES

Advertisement for business cards and stationery, listing various services and contact information.

L'industrie de la construction



PRIERE EFFICACE A Marie, Reine des Coeurs

Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je me mets à vos pieds, ô Marie, Reine des Coeurs, et je vous supplie de me faire connaître sous le titre de MARIE, REINE DES COEURS.

Moyenne des actions à New-York

Table showing average stock prices for various companies in New York.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

Le club Canadien est passé en deuxième position

Le Tricolore partage la 2ème place avec les Leafs de Toronto

Le Bleu Blanc Rouge a remporté une autre victoire sur les New-Yorkais grâce aux buts comptés par Doug Harvey et Maurice Richard

New-York, 20. — Pour la deuxième fois en autant de jours les Canadiens de Dick Irvin ont eu raison des Rangers de Lynn Patrick dans les séries de la Ligue nationale de Hockey et par ces deux victoires, samedi et hier, le club montrealais a pu améliorer son sort dans la course à la deuxième position du circuit Campbell...

Les buts de Richard étaient ses 40e et 41e de la saison. Son total de buts depuis ses débuts dans la Ligue Nationale est maintenant de 248, soit deux de plus que Cy Denneny qui occupait la 4e position dans l'histoire des compteurs de tous les temps.

Dans la course pour le trophée Georges Vézina, Durnan mène avec une avance de six buts sur Harry Lumley, des Red Wings de Détroit. Il faut admettre que ce dernier a deux parties à jouer d'ici la fin de la saison 1949-50, soit une de moins que Durnan.

Le cerbère des Habitants a été déjoué 146 fois cette saison en comparaison de 152 pour le gardien de buts des champions de la Ligue de hockey Nationale.

Harvey a enregistré son premier but dans la période initiale, alors que Shero était au pénitencier. Une punition décernée à Gus Kyle dans la 3e période a permis à Doug Harvey de déjouer Rayner.

Le Royal est éliminé par le St-François de Sherbrooke

Les joueurs d'Yvan Dugré ont gagné les deux joutes de fin de semaine et se sont qualifiés pour la série finale contre les As de Québec

Le Royal de Frank Carlin a du s'avouer vaincu contre le Saint-François de Sherbrooke dans les deux parties de la série semi-finale de la Ligue Senior de Québec car samedi et hier le club montrealais a du baisser pavillon devant son adversaire et ces deux défaites ont causé son élimination pendant que les représentants des Cantons de l'Est se qualifiaient pour la série finale qui décidera du droit de participer à la série de la Coupe Allan, emblème du champion senior du Canada.

Samedi soir, à Sherbrooke, les hommes d'Yvan Dugré ont vaincu les montrealais par 4 à 1 et hier après-midi, au Forum, le St-François a de nouveau obtenu la victoire sur son rival en vaincant les hommes de Carlin par 4 à 0.

Le Sherbrooke a remporté les honneurs de la série semi-finale en gagnant quatre parties tandis que le Royal a décroché deux victoires. Dans les deux joutes de fin samedi les Roys n'ont pas affiché une tenue bien extraordinaire et le Sherbrooke eut un avantage marqué. La victoire dans les deux cas était bien méritée.

Dans tous les départements les gars d'Yvan Dugré se sont affirmés supérieurs à leurs adversaires. Dans les filets, le cerbère du Sherbrooke s'est affirmé supérieur à son rival tandis que la défense Eddie Bush a brillé d'un vif éclat et les lignes d'avants ont été plus rapides et plus efficaces que celles des montrealais.

Jimmy Planché s'est particulièrement distingué hier pour les vainqueurs en exécutant le tour du chapeau et samedi ce même joueur a réussi à compter l'un des points du St-François pour contribuer à l'échec du Royal.

Labrie fut l'autre compteur du Sherbrooke hier et samedi soir, Mc Atee compta deux buts et Côté fut celui quiregistra l'autre point pendant que Desautels évitait le blanchissage au club de la métropole avec l'aide de Cox et de Mc Neil.

RUDE ECHEC DU TORONTO

Les Leafs ont été blanchis par les Ailes Rouges de Détroit hier par 5 à 0

Détroit, 20. — Les Ailes Rouges de Détroit ont de nouveau affirmé leur supériorité sur les Leafs de Toronto, hier soir, alors que les joueurs de Tommy Ivan ont vaincu les gars de la ville reine lors de leur dernière rencontre de la saison dans les séries régulières de la Ligue Nationale de hockey.

Le jeu fut très rude et l'arbitre Gravel a décerné 16 punitions. Aucun but ne fut compté dans la seconde reprise. Au cours des hostilités, Rayner a blanché 15 arrêts, soit un de plus que Durnan.

Les Canadiens auront une occasion de prendre seuls possession de la 2e position, alors qu'ils affronteront les Maple Leafs mercredi soir à Toronto.

RANGERS: Buts: Rayner; défenses: Eddolls et Kyle; centre: (Dussault et Harvey) 6.37; Punitions: Kyle 2, Richard, mineure et mauvaise conduite, Lancien, Shero, Harvey et Stanley.

Deuxième période: Aucun point. Punitions: Egan 2, Stanley, Mosdell et Kyle.

Troisième période: 3-Canadien: Harvey (Lach) 0.20; 4-Canadien: Richard (Dussault et Lach) 12.21; 5-Rangers: Kaleta (O'Connor) 13.41; 6-Canadien: Richard (Lach) 19.03; Punitions: Reardon 2, Leswick.

SOMMAIRE

Première période: 1-Rangers: Lund (Raileigh et Shero) 5.28; 2-Canadien: Harvey (Dussault et Harvey) 6.37; Punitions: Kyle 2, Richard, mineure et mauvaise conduite, Lancien, Shero, Harvey et Stanley.

Deuxième période: Aucun point. Punitions: Egan 2, Stanley, Mosdell et Kyle.

Troisième période: 3-Canadien: Harvey (Lach) 0.20; 4-Canadien: Richard (Dussault et Lach) 12.21; 5-Rangers: Kaleta (O'Connor) 13.41; 6-Canadien: Richard (Lach) 19.03; Punitions: Reardon 2, Leswick.

Arbitres: George Gravel, Sammy Babcock et Herb Ballagher.

Kid Gavilan et Villemain aux prises ce soir au Forum

Ces deux pugilistes se disputeront la palme dans un assaut de boxe de dix rondes sous les auspices du promoteur Raoul Godbout — Un programme intéressant

C'est ce soir qu'aura lieu, au Forum, la rencontre de boxe entre deux pugilistes avantageusement connus, car dans la finale préparée par le promoteur Raoul Godbout, Kid Gavilan, aspirant au championnat poids mi-moyen, en viendra aux prises avec le boxeur français, Robert Villemain, qui ambitionne de se battre de nouveau contre La Motta pour le championnat mondial des poids moyens, et tout indienne que les recettes de ce soir établiront un nouveau record pour la métropole canadienne.

Kid Gavilan et Robert Villemain ont complété par de légers exercices, hier après-midi, une des plus intenses périodes d'entraînement jamais encore présentées à Montréal, et n'attendent plus que la pesée et l'examen médical final ce midi avant de monter dans l'arène pour leur combat de 10 rounds qui promet de fournir un des meilleurs combats dans la métropole depuis maintes années.

Tous deux sont reconnus pour leurs exploits. Gavilan est le mieux connu des deux et peut-être pour cette raison légèrement favori pour remporter la victoire à la suite de son triomphe local sur Laurent Dauthuille et en même temps de la rapidité exceptionnelle dont il fit preuve en cette occasion aussi bien que durant son entraînement.

D'autre part, le Français qui perdit son premier combat en Amérique dans un engagement sanglant contre Steve Belloise, alors qu'il fit preuve de courage inouï en cette occasion et qui

Citadelles et Canadien annulent hier soir par 3 à 3

Après vingt minutes de jeu supplémentaire les deux équipes ont dû cesser la lutte au Forum — La prochaine joute demain à Québec

Après avoir joué pendant vingt minutes supplémentaires hier soir, au Forum, les clubs Canadien et Citadelles de Québec durent cesser les hostilités alors que les deux équipes étaient encore sur pied d'égalité car le compte était alors de 3 à 3 et les arbitres décidèrent d'arrêter le jeu, conformément aux conditions adoptées par le circuit du président Alphonse Therrien. Les deux clubs ont gagné chacun une partie et la lutte se continuera à Québec demain soir.

Près de neuf mille personnes ont assisté à cette rencontre et inutile de dire que l'assistance fut témoin d'une lutte intéressante et contestée au possible.

La partie d'hier a donné lieu à un beau duel entre les deux gardiens de buts et les honneurs furent également partagés. Marcel Paillet a fait sensation dans les filets des visiteurs pendant que Roger Morissette faisait des arrêts sensationnels dans les filets du Tricolore.

Les Citadelles semblaient devoir l'emporter dans cette joute car au cours de la première période le jeu fut tout à l'avantage des gars de la Vieille Capitale mais dans le deuxième engagement les progrès du président Byrne donnèrent des signes de faiblesse et le Canadien de Sam Pollock profita de la léthargie des Québécois pour reprendre le terrain perdu et même prendre le devant car à la conclusion de la deuxième période le Tricolore menait par 3 à 2.

Les visiteurs revinrent à la charge dans la manche suivante et Pichette réussit à mettre son club sur un pied d'égalité avec les Montrealais en logeant la rondelle dans les buts de Morissette avec le concours de Makila et de Bellevue.

Les deux équipes durent entreprendre une période supplémentaire de vingt minutes pour décider de la victoire et malgré les efforts répétés des deux côtés aucun point n'a pu être enregistré et du consentement mutuel le jeu fut arrêté malgré les protestations de certain nombre de spectateurs qui auraient désiré voir les deux équipes continuer la lutte.

CITADELLES: — Buts: Paille; défenses: Planché et Hudson; centre: Tremblay; avants: Gervais et Hayfield. Subs.: Maudie, Lemonde, Laliberté, Pichette, Dubeau, Devine, Pridham, Makila, Bellevue.

CANADIEN: — Buts: Morissette; défenses: Roche et Dawson; centre: Gooild; avants: Moore et

Arbitres: Ray Gelliffe; juges des lignes: Doug Young et George Hayes.

LES BOSTONNAIS SONT ELIMINES

Les Bruins n'ont pu gagner samedi et sont hors des séries de fin de saison

Détroit, 20. — Les Ailes Rouges de Détroit ont finalement éliminé les Bruins de Boston en jouant une autre partie nulle, annulant au compte de 1 à 1, ici, samedi soir, devant 12,915 personnes.

Les deux buts de la joute furent enregistrés à la première période après que les deux clubs affichèrent une tenue défensive, les deux gardiens de buts n'ayant pratiquement rien à faire.

George Gese compta l'unique but des Ailes Rouges parés 15 minutes de jeu sur une passe de Steve Black et moins de cinq minutes plus tard, Woody Dumart égalait avec l'aide de Bud Poile et Milt Schmidt.

A la deuxième période, les Bruins eurent une opportunité unique lorsque Gordie Howe et Jack Stewart furent punis presque simultanément mais ne purent en profiter.

Durant la dernière minute de jeu, Georges Boucher retira Gelineau des buts mais six avants ne purent réussir à loger la rondelle dans le filet de Lumley.

DETOIT: — Buts: Lumley; défenses: Stewart et Kelly; centre: McNab; avants: Pleters et Pavlich. Subs.: Martin, Reise, Gese, Lindsay, Howe, Babando, Abel, McFadden, Carveth, Couture, Black et Fogolin.

BOSTON: — Buts: Gelineau; défenses: Quackenbush et Kryzanowski; centre: Schmidt; avants: Poile et Dumart. Subs.: Henderson, Bettio, Flaman, Harrison, Creighton, Smith, Ronty, Malonev et Peiron.

Première période: 1-Détroit, Gese (Black) 11.36; 2-Boston, Dumart (Poile, Schmidt) 16.02; Aucune punition.

Deuxième période: Aucun point. Punitions: Bettio, Howe, Reise.

Troisième période: Aucun point. Aucune punition.

LES EPERVIERS SONT DEFAITS

Les joueurs de Chuck Conacher ont perdu hier au moins des Bruins par 4 à 3

Chicago, 20. — Les Eperviers de Chicago ont joué pour la dernière fois cette saison sur leur propre glace, mais cette joute n'a aucunement impressionné les amateurs locaux, car les hommes de Chuck Conacher furent défaits par les Bruins de Boston par le compte de 4 à 3 après que les joueurs eurent mis assez de rudesse au jeu.

Les Bruins furent constamment en avant. Bud Poile se mit en vedette à la première période en comptant deux buts en un peu plus d'une minute pour donner l'avance à son club et Ralph Natrass compta ensuite pour les Eperviers.

Les Bruins ajoutèrent deux autres points dans l'engagement suivant alors que Creighton compta à deux reprises en seulement 32 secondes, les deux buts étant comptés sur des passes de Bettio et Malonev, le premier en 18 secondes et le deuxième 14 secondes plus tard.

Les Eperviers tentèrent de se rallier à la troisième période quand Moskieno compta après 10 minutes et Gadsby 57 secondes avant la fin, mais Jack Gelineau se montra solide pour conserver son avance d'un point.

CHICAGO: — Buts: Brimsek; défenses: Goldham et Dickens; centre: Bentley; avants: Moskieno et Stewart; substitués: Gadsby, Natrass, McCaig, R. Conacher, J. Conacher, Bodnar, Olmstead, H. Connell, Guidolin et Stasiuk.

Richard a pu assurer le triomphe de son club samedi

Le Rocket a compté le but vainqueur à la troisième période et Mosdell a rendu la victoire plus certaine en déjouant Rayner pour porter le compte 5 à 3, au Forum

Les amateurs qui ont assisté à la joute de samedi soir au Forum, entre les clubs Canadien et Rangers, qui bataillaient pour s'assurer une position dans les séries éliminatoires de la Ligue Nationale ou pour améliorer leur sort dans le classement du circuit Campbell, ont été enchantés de leur soirée.

Ils ont été témoins d'une lutte fort intéressante et qui tint les 14,000 personnes présentes en haleine jusqu'à la 15e minute de l'engagement final. Cette joute était tellement contestée qu'on aurait pu se croire à une joute qui aurait pu être décidée de la possession de la coupe Stanley, emblème du championnat mondial du hockey professionnel majeur.

Le Canadien a décroché les honneurs de la victoire dans cet engagement. C'est par le compte de 5 à 3 que les hommes de Dick Irvin remportèrent la palme contre les protégés de Lynn Patrick et cette victoire a pu assurer une avance de cinq points sur les New-Yorkais et permettrait au Tricolore d'espérer terminer la saison en 2e position.

Maurice Richard s'est de nouveau mis en évidence dans cette joute. Le fameux ailier du Canadien a réussi à compter deux buts en plus d'obtenir une assistance et le Rocket a maintenant égalé Cy Denneny avec un total de 246 buts depuis le début de sa carrière comme professionnel et Maurice pourra maintenant espérer rejoindre les deux fameux joueurs des Habitants, Howie Morenz et Aurèle Joliat qui ont mis 270 buts à leur crédit au cours de leur carrière professionnelle.

Maurice Richard fut sans contre-dit la grande étoile de la joute de samedi. Notre ailier a fait des courses de toute beauté et a exécuté des passes précises et les adversaires eurent du fil à retordre à empêcher le prolifique compteur du Tricolore de s'approcher des filets défendus par le fameux Chuck Rayner.

Si Richard a fait sensation samedi soir il convient d'ajouter que Normand Dussault ne fut pas moins efficace en tout comme son compagnon de jeu il a largement contribué à l'échec des New-Yorkais Dussault n'a pas réussi à loger la rondelle dans les buts des visiteurs mais il obtint trois assistances dans cette partie et il mérita la 2e étoile de la soirée.

Le Bleu Blanc Rouge a particulièrement brillé dans la période initiale alors que les salariés de Frank Selke ont réussi à déclasser leurs rivaux en comptant trois buts consécutifs tout en tenant leurs adversaires en échec et de nouveau dans l'engagement final, les Habitants ont affirmé leur supériorité sur les représentants du Madison Square Garden en comptant deux buts en deux occasions pendant que les visiteurs étaient impuissants à placer la rondelle dans les filets de Bill Durnan, qui semble être assuré de nouveau de la possession du trophée Georges Vézina.

Durnan fut splendide dans la dernière période après avoir donné des signes de faiblesse ou de nonchalance dans la 2e période et cette faiblesse subite a causé certaines inquiétudes aux spectateurs. Après avoir pris une avance de 3 à 0 au cours des vingt premières minutes, le Canadien vit le club new-yorkais égaliser les chances dans la 2e période au cours de laquelle des points furent enregistrés par Stanley, Leswick et Mickoski. Ce dernier but des visiteurs put être obtenu grâce à l'avantage numérique des Rangers alors que Hay Laycoe purgeait à ce moment-

la suite d'une mise en échec par Elmer Lach au cours de la troisième période mais il put revenir au jeu au cours de cette dernière minute Durnan ne put être pris en défaut pendant que Mosdell parvenait à lancer avec justesse le caoutchouc dans les filets déserts des New-Yorkais.

Edgar Laprade fut blessé à la suite d'une mise en échec par Elmer Lach au cours de la troisième période mais il put revenir au jeu au cours de cette dernière minute Durnan ne put être pris en défaut pendant que Mosdell parvenait à lancer avec justesse le caoutchouc dans les filets déserts des New-Yorkais.

Edgar Laprade fut blessé à la suite d'une mise en échec par Elmer Lach au cours de la troisième période mais il put revenir au jeu au cours de cette dernière minute Durnan ne put être pris en défaut pendant que Mosdell parvenait à lancer avec justesse le caoutchouc dans les filets déserts des New-Yorkais.

Dans les deux joutes de fin samedi les Roys n'ont pas affiché une tenue bien extraordinaire et le Sherbrooke eut un avantage marqué. La victoire dans les deux cas était bien méritée.

Dans tous les départements les gars d'Yvan Dugré se sont affirmés supérieurs à leurs adversaires. Dans les filets, le cerbère du Sherbrooke s'est affirmé supérieur à son rival tandis que la défense Eddie Bush a brillé d'un vif éclat et les lignes d'avants ont été plus rapides et plus efficaces que celles des montrealais.

Jimmy Planché s'est particulièrement distingué hier pour les vainqueurs en exécutant le tour du chapeau et samedi ce même joueur a réussi à compter l'un des points du St-François pour contribuer à l'échec du Royal.

Labrie fut l'autre compteur du Sherbrooke hier et samedi soir, Mc Atee compta deux buts et Côté fut celui quiregistra l'autre point pendant que Desautels évitait le blanchissage au club de la métropole avec l'aide de Cox et de Mc Neil.

Sherbrooke: buts: Leclerc; défenses: Heindl, Bush; centre: Barry; avants: Gladue, Côté; subs.: Metcalfe, Goupile, Lachie, Mc Atee, Sinclair, Planché, Vinet, Carnegie, Préfontaine.

Royal: buts: Plante, défenses, Cox, Mc Neil; centre, Desautels, avant, Malome, Dolbec; subs., Knutson, Fépin, Morin, Laforce, Friday, Manatersky, Denis, Thomson, Rousseau.

SOMMAIRE: Première période: 1-Rangers: Lund (Raileigh et Shero) 5.28; 2-Canadien: Harvey (Dussault et Harvey) 6.37; Punitions: Kyle 2, Richard, mineure et mauvaise conduite, Lancien, Shero, Harvey et Stanley.

Deuxième période: Aucun point. Punitions: Egan 2, Stanley, Mosdell et Kyle.

CITADELLES: — Buts: Paille; défenses: Planché et Hudson; centre: Tremblay; avants: Gervais et Hayfield. Subs.: Maudie, Lemonde, Laliberté, Pichette, Dubeau, Devine, Pridham, Makila, Bellevue.

CANADIEN: — Buts: Morissette; défenses: Roche et Dawson; centre: Gooild; avants: Moore et

Arbitres: Ray Gelliffe; juges des lignes: Doug Young et George Hayes.

Arbitres: George Gravel, Sammy Babcock et Herb Ballagher.

Table with 3 columns: Club, Points, Goals. Rows for various teams including Canadiens, Leafs, Bruins, etc.

Table with 3 columns: Club, Points, Goals. Rows for Boston Bruins, Chicago Blackhawks, etc.

Table with 3 columns: Club, Points, Goals. Rows for Montreal Canadiens, New York Rangers, etc.



Les budgets des ressources hydrauliques et du Conseil exécutif adoptés vendredi

Hommage de M. Duplessis à M. J.-S. Bourque

Québec, 20 (D.N.C.) — L'Assemblée législative a continué vendredi après-midi l'étude du budget des ressources hydrauliques...

Ressources hydrauliques

Au début de la discussion des subventions du département des ressources hydrauliques, M. Duplessis se lève et déclare qu'il veut profiter de l'occasion pour rendre à l'hon. J.-S. Bourque un hommage qui lui est dû depuis longtemps...

vements appelés à les utiliser. Plusieurs de ces films ont été réalisés par le service de ciné-photo-graphie provincial sur divers régions, comme la Gaspésie, Gati-neau, la ville des Trois-Rivières et sur divers sujets, comme la culture du tabac, la colonisation, les mines...

La publicité

On parle ensuite de publicité. Le premier ministre donne des explications sur un item de \$100,000 qui servira à payer les frais d'impression et de distribution, surtout à l'étranger, d'un volume qui a été préparé par M. George Lévesque, chef du service de publicité de la province...

M. Bourque révèle ensuite qu'on dépensera plus de \$700,000 pour des réparations identiques à trois autres barrages, soit deux au Portage-des-Roches et un à Pétrique. Le contrat a également été accordé à la Concrete Repair.

Au lac Dozois

La discussion tombe ensuite sur le barrage du lac Dozois, récemment vendu à l'Hydro-Québec par la province.

M. Duplessis déclare que ce barrage, "en tout et partout", a coûté \$7,283,000.

M. Duplessis révèle ensuite qu'il y a des travaux de voirie à faire, mais que ce sera la province qui les fera.

Le Conseil exécutif

L'Assemblée législative vote ensuite rapidement le bill 56, pour valider et légaliser un emprunt contracté pendant l'année 1949 par la société d'agriculture du comté de Rimouski et toute garantie donnée pour le remboursement dudit emprunt...

Les films

Dans un autre domaine d'idées, le premier ministre affirme que les films 16 mm. sont les plus pratiques, parce que moins coûteux et plus à la portée des grou-

"Un peuple qui ne veut pas mourir"

Conférence de M. Louis-Philippe Audet à la Société de conférences de l'Université d'Ottawa

Ottawa, 20 (D.N.C.) — La Société des conférences de l'Université d'Ottawa présentait récemment à la salle académique de l'Université d'Ottawa, M. Louis-Philippe Audet, surintendant de la culture populaire et de la jeunesse de Québec.

Le conférencier avait choisi comme titre: "Un peuple qui ne veut pas mourir", sous ce titre, il traça l'histoire du système scolaire dans la province de Québec et montra l'importance qu'il y a de conserver l'école confessionnelle, malgré les prétentions de certains théoriciens actuels.

Parlant d'une parole du romancier français Louis Hémond: "Ces gens sont un peuple qui ne veut pas mourir", M. Audet rappela la façon vraiment intrépide dont nos pères, qui n'étaient que 60,000 au lendemain de la conquête, sont restés catholiques et Canadiens français, tout en atteignant le nombre de 4 millions; il a voulu voir dans cette survie étonnante d'une poignée de colons restés fidèles à leurs traditions malgré le défaut de chefs civils, un fait unique en Amérique du Nord.

La cause de cette survie, a-t-il expliqué, est l'école confessionnelle. Notant que la question des systèmes scolaires était particulièrement compliquée, il réussit tout de même à tracer très clairement l'évolution du système scolaire de la province de Québec, ou plutôt des deux systèmes qui s'y trouvent: catholique et protestant.

"Les minorités françaises des autres provinces n'ont pas les mêmes privilèges que la minorité anglaise du Québec, à juste titre", a dit M. Audet; avant de parler de freedom of religion, on devrait respecter la Confédération à ce sujet". M. Audet répondit ensuite aux suggestions de certains réformateurs en affirmant qu'un tel système, basé sur l'histoire, devait rester et continuer à produire ses fruits; il insista sur la nécessité de conserver aux écoles leur caractère confessionnel et refusa la théorie de la prétendue supériorité des écoles dites non confessionnelles, formule qui vise à laïciser l'enseignement, qui mène infailliblement à l'école neutre, ainsi que l'atteste l'expérience de la France.

Le parti libéral est avant tout un parti qui veut des réformes

L'Association de la jeunesse libérale s'est toujours distinguée par le souci constant d'enseigner aux jeunes que la subordination de l'intérêt particulier à l'intérêt général est avant tout un devoir non un sacrifice. Voilà ce que déclarait vendredi, lors d'une conférence donnée au Club de Reforme, M. Jean Penverne, C.R. Nous avons toujours enseigné aux jeunes qui s'intéressent à la politique que leurs mobiles doivent prendre leur origine dans les trois grandes sources de la moralité et de la conduite humaine, à savoir la foi, le devoir et l'honneur.

Parlant des qualités qui doivent caractériser le véritable homme politique, M. Penverne déclarait que ce dernier est avant tout riche en œuvres et très sobre en paroles. Par intuition le peuple sait facilement cela et c'est pourquoi le parti libéral s'est toujours appliqué à tenir une ligne de conduite qui fut de nature à mettre en lumière les grandes qualités de ses chefs. Ceux-ci ne sont pas venus à la politique dans le but d'en retirer des avantages personnels, mais parce qu'ils avaient foi en la justice des principes qui guidaient le parti. Ce parti lui-même

est avant tout un parti de réforme qui veille à ce que les institutions et les lois soient conformes aux faits. Le parti libéral veut que l'homme soit libre parce que le libéralisme bien compris aide l'homme à atteindre sa destinée dans le cadre de la communauté. Le libéralisme de plus, explique M. Penverne, doit donner à l'individu les moyens de se protéger contre l'arbitraire en faisant prévaloir la souveraineté de la loi devant laquelle gouvernants et gouvernés sont égaux. S'il y a une déviation dans ces rapports une réforme s'impose et le parti libéral n'a jamais manqué d'imposer de telles réformes.

M. Penverne a enfin noté que tous devaient s'intéresser à la politique et qu'il était faux de prétendre que la politique n'était plus assez propre pour intéresser les gens sérieux.

Un hôpital à St-Joseph de Baie-St-Paul

Chicoutimi, 20 (D.N.C.) — Un rumeur voulait récemment qu'un nouvel hôpital soit érigé dans l'édifice de l'Hospice St-Joseph de Baie-St-Paul, dirigé par les Petites Franciscaines de Marie, au dire de plusieurs, tous les aliénés qui peuplent actuellement l'édifice St-Joseph devaient être transportés à Roberval, dans le nouvel édifice acheté par la communauté des Franciscaines.

Soirée récréative des Jeunes libéraux de Saint-Jacques

M. Léopold Demers, député du comté de Laval à la Chambre des Communes, a accepté la présidence d'honneur de la soirée récréative qui tiendra le lundi 27 mars, la section Laval de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, annonce M. Adolphe Prévost, président de cette section.

Les membres du comité exécutif central visiteront à cette occasion les membres de la section Laval réunis dans la salle située à 19, 516, rue Lajeunesse.

Au débat oratoire de la Société des Traducteurs

Le débat annuel de la section d'art oratoire de la Société des traducteurs de Montréal a eu lieu, ces jours derniers, au Plateau, sous la présidence de M. A. Perreault.

Le jury était composé de M. Jules Massé, président général de la Société du Bon Parler français, de Mlle T. Sullivan et de M. O. Maisonneuve. A la table d'honneur, on remarquait M. l'avocat et Mme J.-J. Penverne.

Mlle Thérèse Baudouin présenta les orateurs. Le sujet du débat était le suivant: "What is more broadening, traveling or reading?"

M. Michel McPeak défendit le point de vue lecture. Pour lui, la lecture fait plus que les voyages, et contribue davantage à la culture de l'esprit.

D'après Mme Kehrer, par les voyages, les gens établissent entre eux un contact plus fructueux et, partant, il en résulte une meilleure entente. La réalité des paysages, offerte par les voyages, est infiniment supérieure à l'imagination même créatrice.

De leur côté, Mlle Marie Besnes et M. Gaston Lefebvre s'aventurèrent dans l'argumentation dangereuse: "La vie est-elle plus intéressante avant ou après 40 ans? Qu'en pensez-vous?"

M. Lefebvre refusa d'admettre que la jeunesse est moins intéressante et belle que le midi de la vie. Il concéda d'heureuses exceptions chez les intellectuels, mais qui ne valent que pour confirmer la règle.

Doubler le cap afin de jouir de la plénitude de l'esprit et atteindre aux cimes était le point de vue de Mlle Besner. Elle cita en exemple des littérateurs et des musiciens.

M. Paul Leblanc, qui s'était fait le défenseur de la culture, démontra que, de nos jours, celle-ci est, selon nos dirigeants, nécessaire au succès, les compétences étant en grande demande.

De son côté, M. le notaire Arthur Paulet se fit le défenseur de

Vacances payées aux surintendants et contremaîtres

A la dernière assemblée de l'Association des surintendants et contremaîtres de la construction (C.T.C.C.) les membres présents ont pris connaissance d'une correspondance venant du secrétaire du "Builder's Exchange Inc.", M. D. A. Paterson, à l'effet qu'il confirme que les surintendants et contremaîtres dans cette industrie ont le privilège d'avoir des vacances payées par l'ordonnance No 3-A sanctionnée par le lieutenant-gouverneur en conseil en date du 20 octobre 1949. De plus, l'agent d'affaires, M. A. Gosselin, a donné de plus amples informations à l'Association en expliquant que le Comité conjoint a écrit à la Commission du salaire minimum à Québec lui demandant d'aviser les quelque trois mille deux cents employeurs et sous-contracteurs intéressés à Montréal à l'effet qu'ils soient tenus par cette ordonnance d'émettre des livrets de vacances payés et y apposer les timbres pour un montant de 2% en plus du salaire de la catégorie mentionnée ci-haut.

Quelques nouveaux membres furent initiés à cette assemblée qui était tenue sous la présidence de M. Marcel Bergeron.

De plus l'agent d'affaires donna aux membres présents les renseignements opportuns se rapportant à la convention collective de travail qui a été publiée dans la Gazette Officielle de Québec dans la livraison du 4 mars dernier, et M. Gosselin a aussi expliqué que cette convention ne peut devenir effective avant le 8 avril prochain.

Nouveaux services d'Air France

Air-France annonce l'ouverture de nouvelles lignes, Paris-Bône et Paris-Tunis, desservies par les fameuses Constellations à grand rayon d'action. L'Antiquité n'est plus maintenant qu'à quelques heures de vol et l'histoire n'est plus dans le passé.

Dominant Bône, port fortifié du département de Constantine, le fort de Sicoque contemple la Méditerranée où la flotte carthaginoise régnait en maîtresse.

Air-France rend maintenant possible la visite d'un des berceaux de l'ère chrétienne et Bône, avec sa cathédrale au style byzantin et sa Grande Mosquée, offre tout le pittoresque que seule peut avoir une ville qui a toujours existé, subissant l'influence des différentes civilisations qui l'ont dominée.

Située à l'emplacement de l'Antienne Aphrodisium, cité favorite des rois numides, Bône a gardé de nombreux vestiges de l'ère chrétienne qui y existait avant la destruction de la ville par les Mahométans.

Quoique témoin du passé, Bône offre aux visiteurs toute une gamme de facilités diverses et on y trouve d'excellents magasins, banques, hôtels, théâtres, et toutes les distractions des grandes villes modernes.

A cette même assemblée l'Association a voté un montant appréciable à l'occasion de la campagne de souscription des œuvres de charité.

L'agent d'affaires fit un rapport très élaboré de ses activités depuis la dernière assemblée, et il mentionna, des chantiers de construction à venir pour un trentaine de millions de dollars dans un avenir rapproché.

la richesse sans culture. A pousser trop loin la culture des masses, d'après M. Paulet, on risque de compromettre l'ordre économique.

Mlle Besner et Mme Kehrer obtinrent la faveur du verdict du jury, présidé par M. Jules Massé. Ce dernier rendit hommage à leur talent et leur décerna respectivement le premier et le deuxième prix du concours.

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS — OUVERTS JUSQU'A 9 h. LE VENDREDI SOIR — Plateau 5151

Vente 82e ANNIVERSAIRE DUPUIS

Dupuis est le magasin de la jeunesse car il est le plus au courant des besoins des jeunes tout comme des exigences des parents... Ces spéciaux anniversaires représentent des économies sans égales... surtout avant Pâques. Amenez les garçons s'habiller de neuf chez Dupuis, sans qu'il vous en coûte cher.

Elégants paletots de printemps pour les vacances de Pâques des garçonnetts de 6 à 12 ans

AUSSI POUR LES PREMIERS COMMUNIANTS

Très nouveaux, ces paletots sont offerts dans une belle qualité de drap COVERT TOUT LAINE, nouveaux tons de beige, sable, vert, brun, bleu. Modèle HOLLYWOOD de coupe "TRENCH" — un favori chez la jeunesse pour le printemps. Devant croisé, patte aux épaules. La ceinture s'enlève sans atténuer la belle apparence du paletot. Aussi modèle droit à collet militaire. Doublure soignée et durable. CHEZ DUPUIS à ce prix ANNIVERSAIRE

12.95

Un ensemble nouveau... parfait

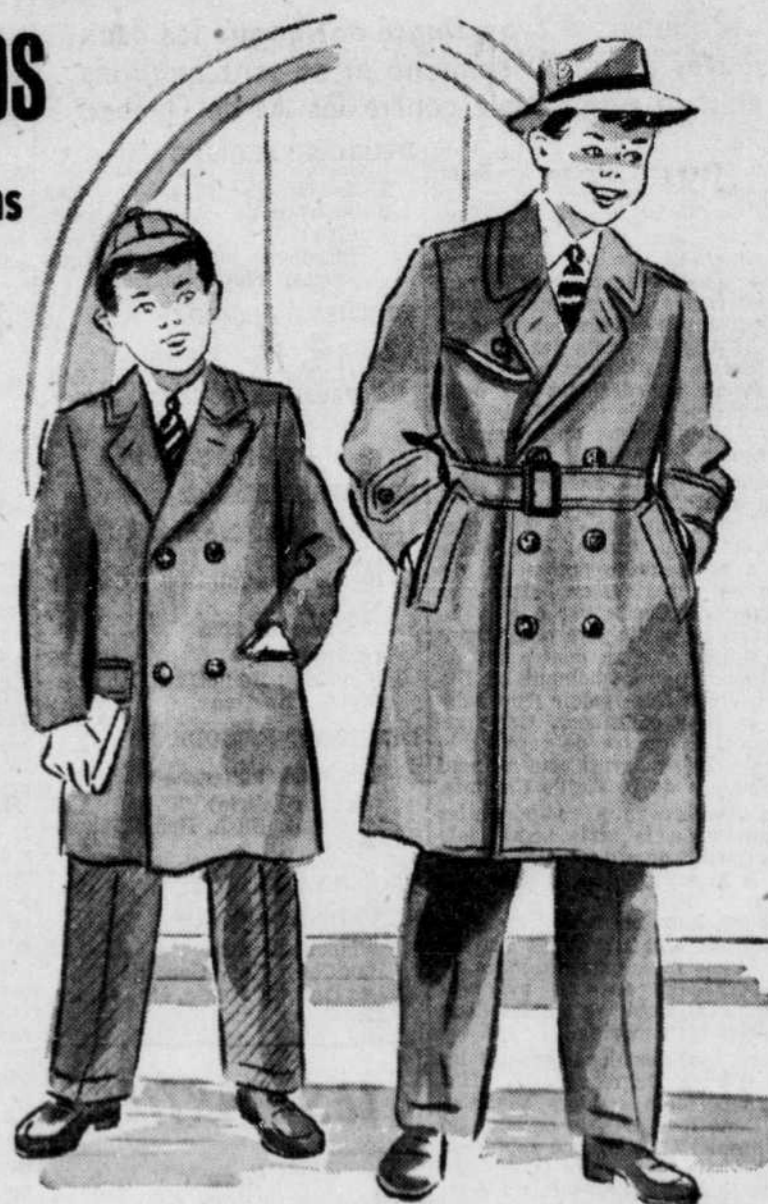
pour les tout petits ou bambins de 2 à 3 ans — paletot et calot

Chaque paletot avec calot "ETON" à ce prix anniversaire

8.65

Paletots de coupe variées

Parents économes, voici un moyen de simplifier la tenue du bambin en lui achetant un de ces paletots avec une casquette CALOT "ETON" de même étoffe... Votre choix de TWEED DONEGAL ou de léger DRAP VELOURS, DRAP POLO — ces étoffes tout laine. Tons juvéniles bleu royal, bleu aviation, beige, brun, cocc. Paletot à devant croisé, collet de velours, aussi collet de même étoffe, le dos à plis et martingale. Autres paletots de coupe ample, collet militaire.



Chemises broadcloth "Sanforise"

tissu traité au procédé "sanforized" ou pré-rétréci

BROADCLOTH TOUT BLANC

Pour premiers communiants, garçons et jeunes gens.

Encolures: 12 1/2 à 14 1/2

aussi en bleu, gris ou tan pour le printemps — Belle qualité de broadcloth "sanforisé" ou pré-rétréci pour que la texture ne soit pas affectée par les lavages répétés. Coupe ample, confection durable et populaire collet "WINDSOR" SPECIAL ANNIVERSAIRE chez DUPUIS, chacune

3.50

PLateau 5151 — Local 300



DUPUIS — rez-de-chaussée, De Montigny

La station quadragésimale

(Suite de la page sept)

cyclique Quadragesimo Anno, admet dans certaines limites l'étatisation et juge que l'on peut légitimement réserver aux pouvoirs publics "certaines catégories de biens, ceux-là qui présentent une telle puissance qu'on ne saurait, sans mettre en péril le bien commun, les abandonner aux mains des particuliers. Mais, faire de cette étatisation la règle normale de l'organisation publique de l'économie serait renverser l'ordre des choses. La mission du droit public est en effet de servir le droit privé et non de l'absorber. L'économie, pas plus d'ailleurs qu'aucune branche de l'activité humaine, n'est de sa nature une institution d'Etat. Elle est, à l'envers, le produit vivant de la libre initiative des individus et de leurs groupes librement constitués." (Pie XII.)

Organisation professionnelle

Pour établir ensuite dans notre société cet ordre absolument essentiel à son bon fonctionnement, le Saint-Père recommande l'organisation professionnelle. Le 11 mars 1945, Pie XII écrivait déjà: "Il est venu le moment d'abandonner les phrases creuses et de songer avec l'Encyclique Quadragesimo Anno à une nouvelle ordonnance des forces productives du peuple." Le Saint-Père parlait de la solidarité qui doit s'étendre à toutes les branches de la production, au point qu'elle devienne le fondement d'un ordre économique meilleur, d'une saine et juste économie, qu'elle fraye aux classes la-

borieuses le chemin qui mène à leur participation honorablement acquise, de la responsabilité dans le fonctionnement de l'économie nationale.

Que faut-il entendre par organisation professionnelle? Il faut entendre ce régime caractérisé par l'action des corps professionnels, dans tous les secteurs de la production, capital et travail, dans le but d'assurer le rendement social optimum par une politique de prix, de salaires, d'emploi, de production et de sécurité sociale qui permettent à chaque citoyen un développement normal maximum. Si nous n'avons pas cette entente volontaire entre les corps professionnels, l'Etat est obligé d'intervenir avec la force de son autorité qui n'est pas toujours éclairée. Naturellement, cette organisation doit être libre, elle ne doit pas être influencée directement ou indirectement par les menées de l'Etat. Il faut que les patrons et les travailleurs, représentants du capital et du travail, se groupent autour d'une même table et qu'àvec les données de l'économie nationale, ils prennent leurs décisions attribuant à la part raisonnable et proportionnelle qui doit revenir à chacun des facteurs de production en vue du plus grand rendement social.

Puis le Père conclut en indiquant comment, à l'intérieur de l'entreprise, peut se réaliser la collaboration entre le capital et promotion ouvrière par une action paritaire au stade de l'entreprise, de la profession et de l'économie nationale.

La division ouest de la Société des Artisans et les protégés du Pape

La division ouest de la Société des Artisans, dont le chef est M. Armand Godin, de Montréal, prenaît, il y a quelques mois l'excellente initiative d'organiser, pour le bénéfice des protégés du Pape, une collecte de chemises à laquelle les souscripteurs ajoutèrent des dons en argent.

Voici les membres du comité qui assurèrent le succès de cette campagne: M. J.-R. Gagnon, président du conseil régional no 1; M. Théo. Ménard, président du conseil régional no 2; M. Lucien Kaltenback, président du conseil régional no 3; M. Alphonse Barbier, président du conseil régional no 4; M. Lorenzo Larouche, président du conseil régional no 5 et président de cette campagne.

On procéda à la récolte de ces chemises de maison en maison, par l'entremise des locates et des conseils régionaux. Une valeur totale de \$9,828 a été souscrite en argent et en vêtements.

Le fruit de cette souscription a été expédié à Rome et voici un extrait de la lettre que Monsieur Paul-Emile Léger, du Collège Canadien à Rome, écrivait dernièrement à M. le curé Donat Godin, aumônier général à la Société des Artisans:

Cher monsieur le curé, Je reçois votre lettre et je m'empresse d'y répondre. Les caisses de chemises sont arrivées vers le milieu de janvier et nous venons à peine de les ouvrir. La distribution commencera incessamment. Vous avez la explication du retard à vous écrire. Le Saint-Père est très heureux de l'initiative que vous avez prise et vous recevrez bientôt une réponse de Sa Sainteté.

pour l'aumônier et les membres de la Société des Artisans. Puisse cette année, jubilaire apporter au Saint-Père de grandes consolations. Je profite de l'occasion pour vous exprimer mes sentiments très respectueux et vous assurer de mon entier dévouement.

Réunions de la S.S.J.B.

St-Philippe: Réunion régulière, ce soir à 8 h. 15 à la salle de l'école Octave Casgrain, 7345, rue Chemin. Invitation à tous nos membres.

St-Jean-Baptiste: Réunion régulière, ce soir à 8 h. 15 au sous-sol de l'église. — Tous nos membres seront présents.

Papineau: Réunion régulière, ce soir à 8 h. 15 au sous-sol de l'église. Nous comptons sur la présence de tous nos membres.

St-J. B. M.-Vianney: Réunion régulière, ce soir à 8 h. 15 au sous-sol de l'église, 25e avenue et Beaubien. Tous sont invités.

La lanque, gardienne de la foi

Concours de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Rome, le 11 février 1950. Le 37e concours annuel d'histoire du Canada a été magnifiquement accueilli dans les divers collèges du Canada. Déjà une vingtaine de maisons d'enseignement ont fait connaître le nom de leur lauréat.

Ce concours est présenté aux élèves de rhétorique; les textes doivent parvenir au secrétariat général de la Société Saint-Jean-Baptiste avant le 31 mars.

